

MARS 2021

ÉTUDE DE CAS : LA METROPOLE D'ORLEANS



© WWW.VIVRE-ORLEANS.FR

RÉALISÉE ET PRÉSENTÉE PAR

RESOLIS ET L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS - MASTER 2 "GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT (GEAD), PARCOURS DÉVELOPPEMENT DURABLE, LOCAL ET SOLIDAIRE DANS LES TERRITOIRES (DDL)



Avec le soutien de :



Dans la version numérique de ce document, les liens **en gras** sont cliquables et renvoient aux sites dédiés.

Auteur.e.s :

Ce document rend compte du travail effectué par 7 étudiants de l'Université d'Orléans - Master 2 "Géographie, Aménagement, Environnement et Développement", parcours "Développement Durable, Local et Solidaire" (DDL) - dans le cadre d'un projet tutoré de 6 mois mené au premier semestre de l'année 2020-2021 (octobre 2020-mars2021) :

- Cheikh GAYE Papa
- KONTAO Djeneba
- LEFEVRE Fabien
- MALBERNARD Amandine
- RANSON Marianne
- SAUVAGEOT Chloé
- TRESSEL Julie

Coordination :

Ariel MARTINEZ, chargé de mission RESOLIS en région Centre-Val de Loire.

- editorial@resolis.org

Geneviève PIERRE, professeure en géographie à l'Université d'Orléans et du Laboratoire CEDETE (Centre d'Etudes sur le Développement des Territoires et l'Environnement).

- genevieve.pierre@univ-orleans.fr

PRÉAMBULE:

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION RESOLIS

A l'heure des contestations toujours plus affirmées autour des dérives du système agro-industriel actuel, des revendications se font de plus en plus l'écho d'un engagement pour une transition alimentaire et agricole (TAA), Faut-il encore pouvoir disposer d'une boussole pour en emprunter les chemins vertueux. Depuis plus de dix ans, c'est la mission que s'est donnée l'association RESOLIS à travers l'analyse, la capitalisation, la diffusion et la promotion des pratiques de terrain à visée sociale et environnementale qui ouvrent et défrichent les chemins d'une transition vers une alimentaire environnementalement durable et socialement responsable. Une méthodologie a ainsi été créée pour valoriser et faire connaître les acteurs pionniers permettant d'indiquer des voies possibles et des solutions innovantes face aux contre-performances et aux externalités négatives du système alimentaire globalisé. Celle-ci se base sur deux objets d'étude :

- IARD : Initiatives d'Alimentation Responsables et Durables. portées par les acteurs des chaînes agricoles et alimentaires.
- MESARD : Mesures d'Alimentation Responsables et Durables, portées par les pouvoirs publics

Convaincue de l'importance de la convergence entre initiatives citoyennes et mesures de politiques publiques pour engager ou soutenir une transition, l'association RESOLIS s'attache à créer un patrimoine d'initiatives et à mettre en œuvre une "pédagogie de la transition", c'est à dire une pédagogie de l'exemple, des solutions et de l'échange.

RESOLIS dispose aujourd'hui de plus de 900 initiatives et pas moins de 150 mesures de politiques publiques cartographiées et capitalisées au sein de son observatoire. Ce travail est le fruit de partenariats tissés avec des fédérations de collectivités territoriales telles que les Régions de France, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF), France urbaine, l'Assemblée des Départements de France (ADF) ou avec des groupements d'acteurs clés tels le Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux (RnPAT). Profondément ancré dans le monde académique et de la recherche, ces résultats sont également l'aboutissement de nombreuses contributions d'étudiants directement pris en stage à RESOLIS ou dans le cadre de projets collectifs menés avec Sciences Po, AgroParisTech et plus récemment avec l'Université d'Orléans.

Cette expertise sur les thématiques de transition agricole et alimentaire nous a permis d'être subventionné depuis mars 2019 par la Région Centre-Val de Loire, en partenariat avec l'association InPACT Centre, pour « observer, suivre et appuyer les démarches alimentaires territoriales ».

PRÉSENTATION DU PROJET TUTORÉ

Tout comme l'ensemble des systèmes alimentaires, les territoires de la région CVL ont subi de nombreux bouleversements liés à la crise sanitaire. En lien avec d'autres travaux menés à l'échelle nationale, nos actions en région CVL nous ont interrogées sur le rôle de catalyseur joué par le coronavirus vis à vis des initiatives alimentaires locales. Entre adaptation et créativité, ces dynamiques constituent des leviers de transition et de résilience de nos systèmes alimentaires. Plus que jamais, l'observation et la capitalisation de ces initiatives constituent une condition pour en assurer la pérennité et contribuer à la robustesse de l'alimentation de la Métropole d'Orléans. Souvent peu connues du grand public et parfois même des acteurs institutionnels, ces initiatives constituent des forces vives du territoire et autant d'expériences qu'il s'agit de connaître, de capitaliser et de valoriser. Si certaines font d'ores et déjà partie des acteurs associés aux actions d'Orléans Métropole et de son Projet Territorial Agricole et Alimentaire (PTAA), ce travail entend également y contribuer et à ouvrir le champ des possibilités.

Une attention toute particulière a été également portée à l'articulation entre ce projet et les dynamiques similaires ou complémentaires à l'œuvre sur le territoire. Loin de réinventer l'existant, un travail d'état des lieux et de prise de contact avec les acteurs déjà investis sur ces thématiques en a constitué un passage obligé. A ce titre nous pouvons mentionner le lien avec le Mouvement Associatif engagé dans la constitution d'un réseau d'acteurs autour de l'alimentation durable. Un lien a également été tissé avec le projet Gaspilag porté par le laboratoire du CEDETE pour l'Université d'Orléans et auquel participe la Métropole d'Orléans.

En prenant appui sur la méthodologie d'observation RESOLIS, le projet tutoré a été structuré par les étapes suivantes :

- Recensement : travail bibliographique et identification des initiatives de TAA avec nos partenaires et autres personnes ressources.
- Capitalisation : entretiens avec les porteurs de projet et réalisation de «fiche-initiatives».
- Caractérisation et analyse : analyse du positionnement des initiatives dans le système alimentaire local et réflexion sur les moyens de les appuyer.
- Valorisation et résultats attendus :
 - Publication des **fiches-initiative** capitalisées et cartographiées dans l'observatoire RESOLIS, le site PAT CVL et création d'un **mini-observatoire** à l'échelle de la métropole.
 - Rédaction et diffusion de ce **livrable** rendant compte des résultats de l'étude et analysant les moyens de renforcer ces initiatives en lien avec les autres dynamiques en cours.
 - Une **présentation magistrale** est également à prévoir au courant du mois d'avril 2021 dans le cadre des Assises de la transition organisées par Orléans Métropole.

SOMMAIRE



01

PRÉSENTATION DE LA MÉTROPOLE

12

PRÉSENTATION DES INITIATIVES

25

**ANALYSE DES DYNAMIQUES
LOCALES**

35

RÉFLEXIONS ET OUTILS

41

ANNEXES

PRÉSENTATION DE LA METROPOLE

Métropole d'Orléans (Loiret) 22 communes 289 942habs (2019) 330km ²	SAU : 36% (10 000ha pour 210 agriculteurs) 30% d'espaces naturels 30% d'espaces urbanisés.	65% de la SAU pour les grandes cultures Autres cultures : arboriculture, maraîchage et horticulture.
1er bassin horticole et pépiniériste de la région Centre-Val de Loire 850 emplois directs à temps plein	SAU bio : 5% soit 2,3% de la SAU du Loiret (123 exploitations à l'échelle du département dont 16 sur la Métropole. Dynamique positive : +12,7% des surfaces entre 2015-2016.	Artificialisation : -61% d'exploitations agricoles depuis 2000. Gestions des friches : 3,3% de la surface métropolitaine en friches (15% de la SAU). Transmission : 51 ans d'âge moyen pour les exploitants.
Actions de la Métropole : 1ière Charte agricole 2012-2017 puis 2ième 2018 2023. Lancement d'un Projet Territorial Alimentaire et Agricole (PTAA) depuis 2018 en lien avec de nombreux acteurs métropolitains. Assises de la Transition de janvier à avril 2021 pour inscrire la Métropole dans une politique de transition pour la nouvelle mandature.		Le Val de Loire, un territoire inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Un territoire d'innovation agricole entre la rencontre annuelle OpenAfrifood et l'Agreen Tech Valley

La Métropole d'Orléans se situe dans la région Centre-Val de Loire et plus précisément dans le centre-ouest du département du Loiret (45). Celle-ci compte 22 communes pour une superficie de plus de 330 km². Inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Val de Loire est reconnu pour son patrimoine de qualité, à la fois monumental, architectural et urbain ; ainsi que par l'authenticité de ses paysages, marqués par la batellerie et l'activité agricole. Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), lancé en 2014 souligne le souhait affiché de la métropole orléanaise de préserver et valoriser ce territoire, défini en tant que Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE). L'une des orientations menées est de maîtriser l'étalement urbain qui induit la consommation d'espaces agricoles et questionne, par exemple, sur le maintien d'une agriculture urbaine et péri-urbaine de proximité. Cet engagement prend alors en compte des enjeux paysagers, environnementaux et alimentaires mais aussi économiques.



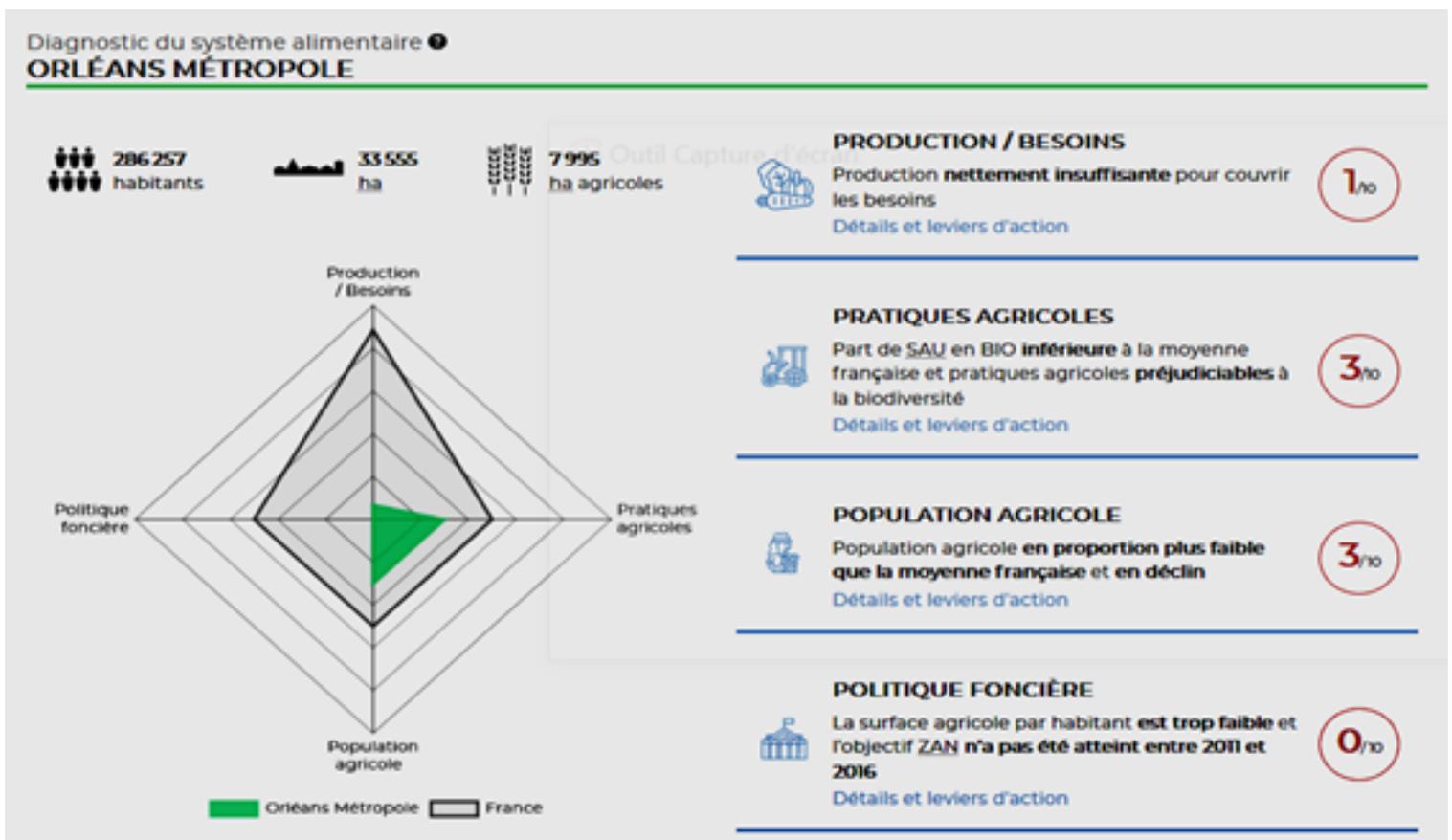
Réputée en particulier pour ses forêts (Sologne, forêt d'Orléans), la Loire (Val de Loire) et ses monuments historiques, La métropole d'Orléans est le premier bassin de production horticole et pépiniériste de la région Centre-Val de Loire, emblématique à l'échelle nationale voire internationale. Quelques spécialités gastronomiques et culinaires illustrent les savoir-faire et les potentialités agricoles du territoire. Citons le vinaigre d'Orléans, la moutarde d'Orléans... ou du fromage cendré d'Olivet.

Afin de préserver ce patrimoine alimentaire et agricole qui occupe plus de 30% de son territoire, la Métropole s'est lancée en 2012 dans l'écriture de sa première Charte agricole d'Orléans Métropole rédigée en partenariat avec plus de 300 acteurs (communes, agriculteurs, associations, partenaires publics, etc.). Depuis, d'autres actions ont émergé et invitent la Métropole et ses acteurs locaux à définir la feuille de route locale de l'alimentation métropolitaine.

LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ET L'ALIMENTATION

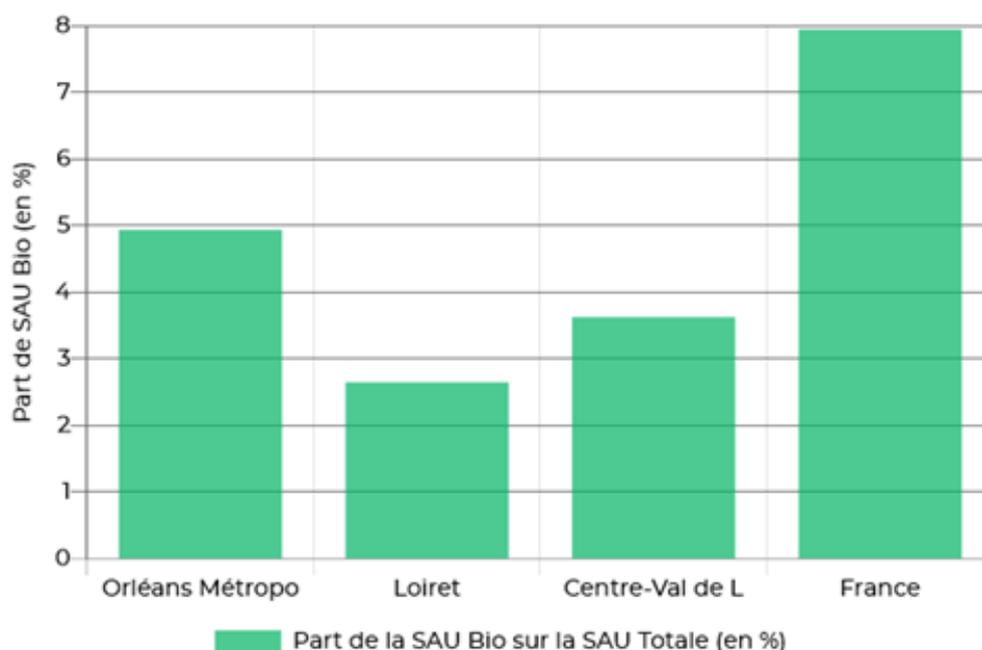
Si la transition alimentaire passe pas les acteurs et les initiatives qui la font vivre, ces derniers s'inscrivent dans un système alimentaire complexe et mouvant qu'il est important de comprendre. Pour compléter les informations existantes réalisées dans le cadre de diagnostics ou d'études préalables, nous avons décidé d'utiliser **l'outil CRATER** (Calculateur de résilience des territoires) développé par l'association des Greniers d'Abondance.

En indiquant la métropole orléanaise comme territoire d'analyse, nous avons ainsi pu avoir des éléments de réponse sur 4 composantes du système alimentaire que nous développerons dans la suite de cette partie :



LES PRATIQUES AGRICOLES

Bien que la pluralité des agricultures et la diversité des pratiques agricoles ne se réduisent pas à l'agriculture biologique, la part de surface agricole labellisée permet de donner quelques indications sur les liens entre agriculture et biodiversité.

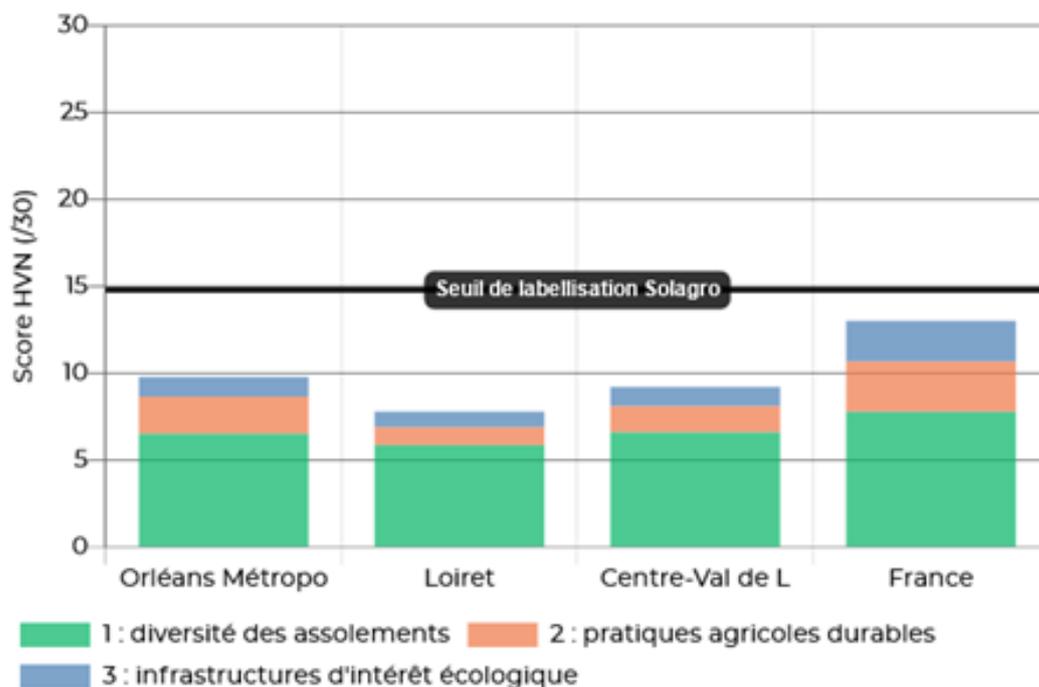


Ainsi, malgré une récente dynamique marquée par une augmentation de 12,7% de la Surface Agricole Utile (SAU) bio entre 2015 et 2016, la part des exploitations bio métropolitaines n'est qu'actuellement de 5% soit 395ha. Si ce pourcentage est plus élevé que celui du Loiret (2,5%) et que celui de la Région (3,5%) celui-ci demeure bien inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 8%.

Ces informations peuvent notamment être complétées par l'indice de Haute Valeur Naturelle (HVN) développé par le bureau d'étude Solagro et permettant de caractériser les systèmes agricoles maintenant un haut niveau de biodiversité.

Pour ce faire, 3 dimensions notées de 1 à 10 sont prises en compte :

- la diversité des assolements, qui indique la variété des cultures présentes sur les fermes
- l'extensivité des pratiques (faible niveau d'intrants, pesticides et engrais chimiques) ;
- la présence d'éléments du paysage à intérêt agroécologique, tels que des haies ou de prairies permanentes.

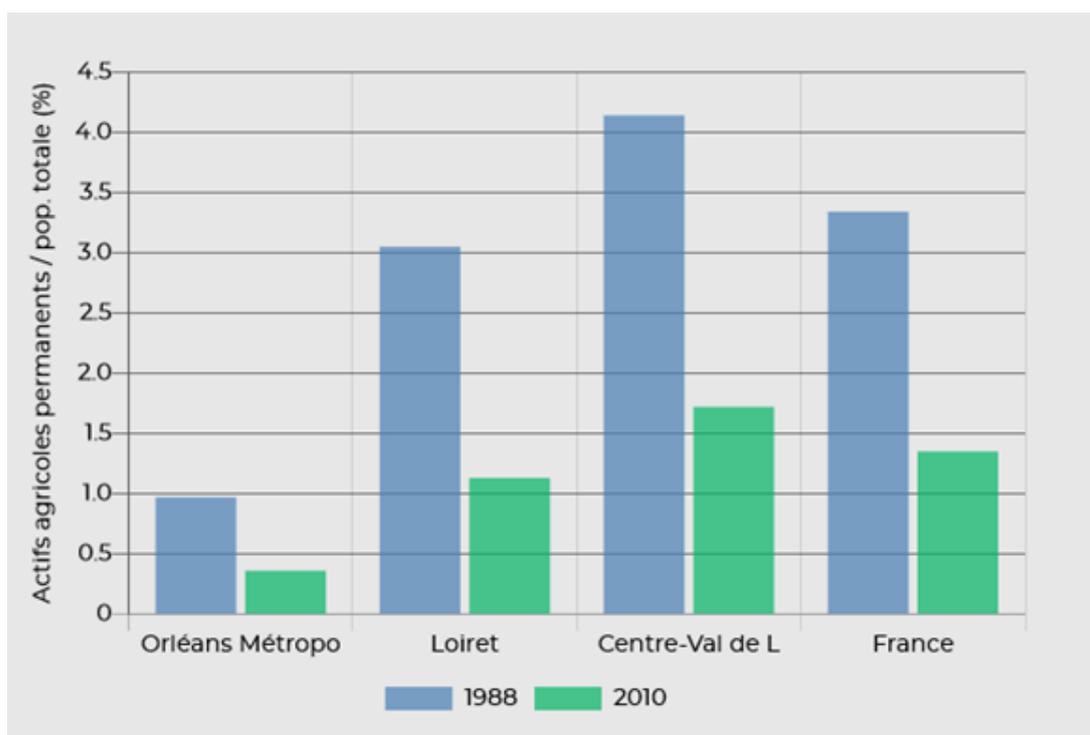


Dès lors, si le territoire obtient une note plus élevée que le département du Loiret et la région Centre-Val de Loire, celle-ci demeure insuffisante pour être reconnue Haute Valeur Naturelle au regard de l'expertise agroécologique et naturaliste des exploitations menée par Solagro. La réduction de l'intensité des cheptels, la réduction des intrants chimiques et une meilleure gestion des infrastructures agroécologiques (haies, lisières, prairies humides...) sont les pistes d'amélioration pouvant être explorées.

LA POPULATION AGRICOLE

Entre 1988 et 2018, la population active agricole a été divisée par deux en France. La profession, qui représente aujourd'hui moins de 3 % des actifs et 1% de la population totale, est vieillissante et peine à se renouveler. La France comptera encore un quart d'agriculteurs en moins d'ici une dizaine d'années si rien n'est fait pour freiner la tendance, alors que la transition vers un système alimentaire résilient nécessite des fermes plus nombreuses et demandeuses en main d'œuvre.

Quelle est la situation pour la métropole d'Orléans ? Le graphique ci-dessous nous permet de connaître la part des actifs agricoles permanents dans la population totale.



Au regard de ces résultats, le territoire métropolitain enregistre une population agricole plus faible que la moyenne nationale et celle-ci est en déclin. En effet, le nombre d'actifs agricoles est passé de 2397 personnes en 1988 à 976 en 2010, soit 0,36% de la population totale. Ce phénomène constitue aujourd'hui une menace pour le territoire ainsi que pour l'autonomie et la relocalisation alimentaire.

LES BESOINS EN PRODUCTION

Le paysage agricole français, très diversifié jusqu'à la première moitié du XXe siècle, pourvoyait à une grande partie des besoins alimentaires à l'échelle locale. Les régions agricoles sont aujourd'hui largement spécialisées. À l'échelle d'un bassin de vie, presque toute la production agricole est exportée, tandis que presque tous les aliments consommés sont importés. Relocaliser le système alimentaire pour renforcer sa résilience nécessite de développer une agriculture nourricière, donc diversifiée.

Les besoins en production sont évalués à partir de l'application **PARCEL** qui indique les surfaces agricoles nécessaires pour nourrir la population d'un territoire en utilisant la composition actuelle de nos assiettes et sur la base des parts de surfaces bio par produit. Ces derniers calculés ci-dessous toutes cultures confondues, et ils sont exprimés tous deux en hectares de surface agricole, afin de calculer le taux de couverture global (ratio entre la production et les besoins) pour chaque territoire :

	Production	Besoins	Taux de couverture global
Orléans Métropole	7 995 ha	100 103 ha	8 %
Loiret	351 120 ha	240 106 ha	146 %
Centre-Val de Loire	2 289 571 ha	935 041 ha	245 %
France	27 875 958 ha	20 891 205 ha	133 %

Ces résultats sont bien entendu à mettre en parallèle par rapport au contexte territorial métropolitain. Dès lors, il n'est pas surprenant de voir un taux de couverture très faible pour un territoire principalement urbain et très dépendant des importations extérieures. De même, la taux de couverture du Loiret peut notamment s'expliquer par la présence de la Beauce, traditionnellement appelée "le grenier de la France" et qui s'étend sur plus de 600 000ha. Y sont produits du blé tendre, du blé dur (en monoculture pour la moitié du territoire agricole), de l'orge, du maïs mais aussi des oléagineux tels que le colza, des protéagineux tels que le pois, la féverole, le lupin, de la betterave sucrière et de la pomme de terre. Les cultures sont intensives et industrielles et les exploitations de grande taille, favorisées par des conditions naturelles sont idéales pour la culture : sols profonds et riches, relief plat, sécheresse d'été relative, nappes d'eau profondes permettant l'irrigation.

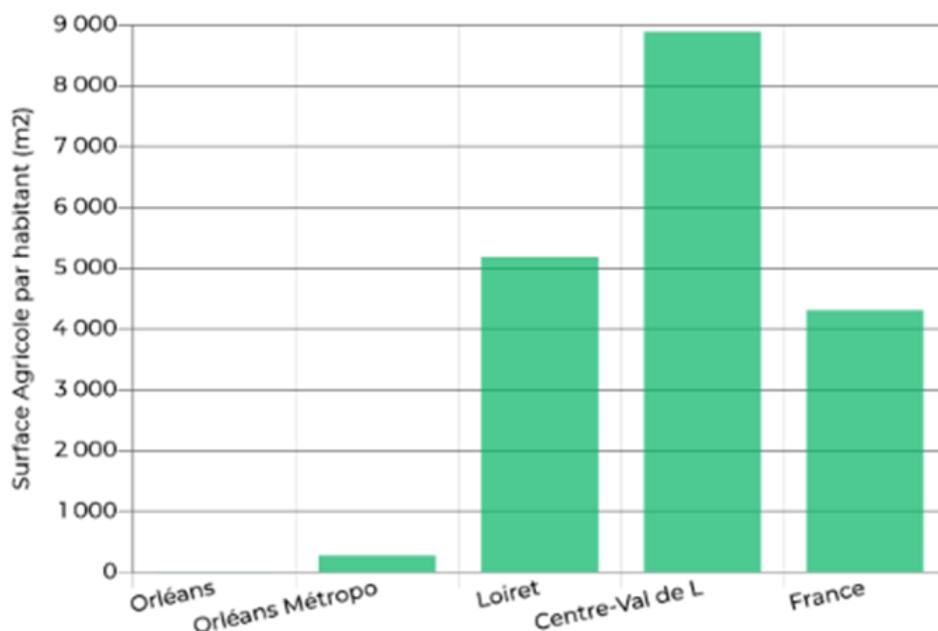
Néanmoins, cette analyse peut masquer des déséquilibres importants si elle ne prend pas en compte les besoins par grande catégorie de culture (manques ou production excessive pour certains secteurs). Le diagramme suivant illustre l'écart entre productions et besoins pour le territoire métropolitain, en présentant également la répartition pour chaque groupe de culture :

	Part dans les besoins	Taux de couverture
Céréales	17 %	29 %
Autres cultures	2 %	21 %
Fruits et légumes	3 %	12 %
Fourrages	67 %	1 %
Oléoprotéagineux	11 %	6 %
Moyenne pondérée		7 %

LA POLITIQUE FONCIÈRE

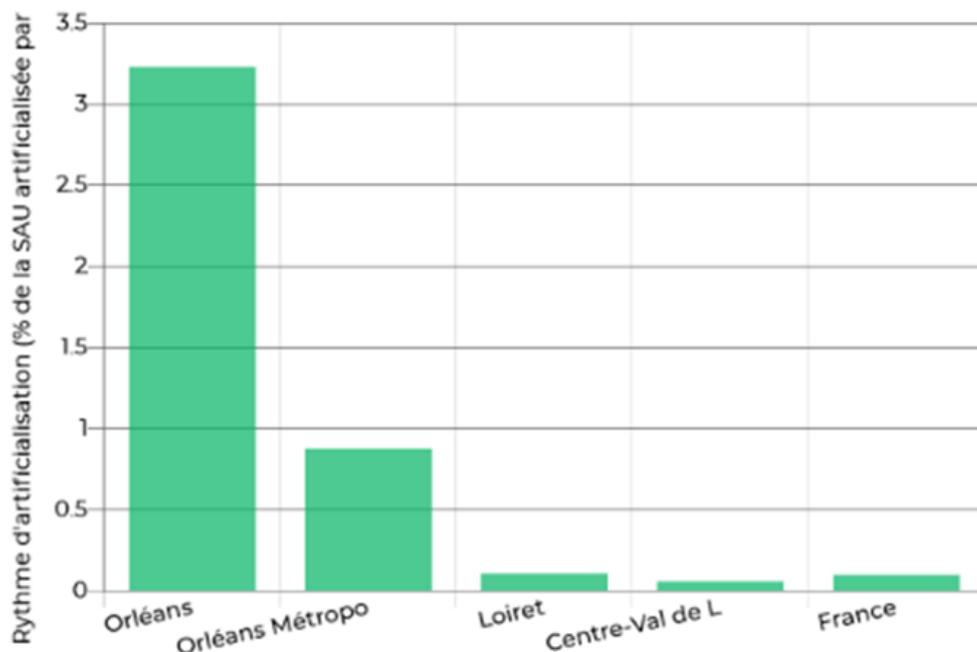
Fortement liées à la diminution de la population agricole, la pression foncière et l'artificialisation des terres agricoles s'étendent à un rythme soutenu depuis des décennies. Dès lors, des terres agricoles fertiles situées à proximité de nos lieux de vie sont souvent détruites de manière irréversible. A l'heure où les débats se font de plus en plus nombreux autour des questions de relocalisation de l'alimentation et de la résilience des systèmes alimentaires, la politique foncière d'un territoire est un levier essentiel à prendre en compte dans les dynamiques actuelles de transition.

Concernant la situation de la métropole d'Orléans nous pouvons observer que la surface agricole utile par habitant, soit la capacité de production d'un territoire, est beaucoup trop faible. Bien qu'un territoire urbain soit rarement autonome pour son alimentation et dépende notamment des lieux de production péri-urbains ou ruraux, il pourrait être intéressant d'engager des réflexions pour gagner en résilience.



Par ailleurs, cette tendance tend à s'accroître avec le rythme d'artificialisation des terres agricoles. Cet indicateur est appréhendé en lien avec l'objectif national Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui se base sur le total d'hectares agricoles, naturels et forestiers qui ont été artificialisés sur une période donnée au regard notamment de l'évolution du nombre de ménages et d'emplois.

Pour la métropole d'Orléans, l'objectif ZAN n'a pas été atteint : entre 2011 et 2016 puisque 353 ha (soit 1.1% de la superficie totale du territoire) ont été artificialisés.



En effet, pour le territoire d'Orléans Métropole, le rythme d'artificialisation est supérieur à la moyenne française et ce chiffre explose concernant la ville d'Orléans dont la SAU est devenue presque nulle durant ces dix dernières années. Une politique de préservation des terres agricoles restantes devrait dorénavant être un impératif et être doublée d'une politique de récupération de foncier afin de travailler sur la résilience du territoire et pouvoir s'approcher d'une surface agricole utile par habitant correspondant aux besoins de la population du territoire.

BESOINS DE LA POPULATION

En septembre 2019, dans le cadre du projet alimentaire territorial "Mangeons Loiret" le conseil départemental et la chambre d'agriculture initient une consultation publique dans le but de sonder les habitudes alimentaires des loirétains, et leurs attentes. 3 021 personnes y ont répondu, dont 52 % (1576) habitent dans une commune d'Orléans Métropole.

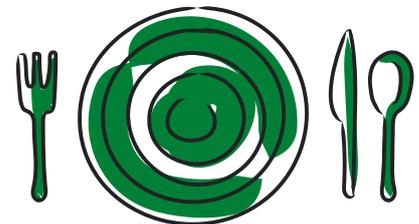
Les résultats doivent être pris avec prudence dans la mesure où cette consultation n'a pas valeur de sondage. Le profil sociologique des répondants est assez différent de la sociologie locale réelle. Pour Orléans Métropole, 36 % des répondants sont des cadres et professions supérieures (11% dans la population totale selon l'INSEE). Néanmoins, cette consultation donne quelques tendances de consommation et d'achats alimentaires, notamment sur l'alimentation locale et/ou bio. Si les habitants d'Orléans Métropole privilégient les achats alimentaires en GMS (à 84 % selon les PTAA), l'enquête "mangeons Loiret" révèle que les commerces de proximité, puis les marchés de plein air sont aussi très fréquentés par les répondants.

Seules 6% des réponses signalent un désintérêt pour les produits locaux, à labels de qualité ou "bio"... Dans les démarches d'achats d'aliments locaux, les marchés (25 % des réponses), et les grandes et moyennes surfaces (15 %) dominent, mais les circuits courts apparaissent également très prisés (16 à 17 %), ainsi que les commerces de proximités (13%) et les magasins spécialisés/vrac (16 % des réponses données). Si la pratique des achats en circuits-courts n'est pas dominante, cela est lié, pour les répondants, à la méconnaissance des lieux de vente (23 %) ou à des questions de commodité et d'accessibilité : 16 % parce que c'est loin de chez eux et 24 % car ils n'ont pas le temps de s'y rendre. 24 % des réponses indiquent une crainte du manque de choix des produits, une réticence à multiplier les lieux d'achat, et une inquiétude sur le caractère réellement sain et naturel des produits. Seulement 6% des réponses évoquent le coût comme un frein aux achats en circuits-courts, ce qui peut s'expliquer par la sociologie des répondants.

Les personnes consultées privilégient, dans leurs choix alimentaires, l'origine du produit (plus du tiers des réponses), puis la qualité (labels, dont bio) et la composition (25 % des réponses pour chaque). A 70% des réponses sur les achats fréquemment réalisés, les fruits et légumes apparaissent en priorité, ce qui correspond aux productions les plus pratiquées en proximité. Le lait et la viande sont en retrait des achats locaux, conformément aux disponibilités locales.

LA METROPOLE ET L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE

DES CHARTES AGRICOLES METROPOLITAINES...



Conscients de la situation foncière métropolitaine en proie à la perte continue de terres agricoles, le Président de la Métropole d'Orléans ainsi que celui de la Chambre d'Agriculture du Loiret décident de renforcer leurs liens. Dès lors, de nombreuses réunions de concertation sont organisées et permettent la participation de 300 acteurs d'origines diverses à la rédaction de ce qui sera la 1ère Charte agricole élaborée pour la période 2012-2017. Un diagnostic agricole est réalisé pour affiner les informations sur l'alimentation du territoire et définir les enjeux prioritaires en lien avec le foncier agricole et l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques agricoles plus durables.

En 2017, un bilan est réalisé et annonce les résultats suivants :

- 75% des actions réalisées, engagées ou programmées.
- 900 000€ mobilisés et 10 nouvelles installations d'entreprises agricoles.
- 1000ha de friches re-mobilisables.
- 2 guides de producteurs locaux rédigés et 3 Zones Agricoles Protégées (ZAP) créées.

Pour donner suite à ces actions, une 2ⁱème Charte Agricole est rédigée pour la période 2018-2023. De nouvelles actions concernent le rôle de l'agriculture pour le maintien et le développement d'un cadre de vie agréable et d'une commercialisation de proximité. Toujours tournée vers la préservation du foncier agricole et la promotion d'une agriculture innovante et respectueuse de l'environnement, cette nouvelle charte fait le lien avec d'autres documents stratégiques métropolitains existants (SCOT, PLUm, stratégie métropolitaine végétale et PCAET).

....AUX OBJECTIFS DU PROJET TERRITORIAL ALIMENTAIRE ET AGRICOLE (PTAA)

Afin de soutenir et de compléter les actions entreprises dans le cadre des deux Chartes agricoles, Orléans Métropole s'engage dans un Projet Territorial Alimentaire et Agricole (PTAA) en 2019, donnant suite au plan d'actions approuvé en juillet 2018 dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie territorial (PCAET). Celui-ci avait fait émerger la nécessité d'engager le territoire dans une stratégie alimentaire en lien avec les défis énergétiques et climatiques. Un forum de lancement est organisé en novembre 2019 afin de réunir un maximum d'acteurs locaux pour co-construire le plan d'actions et paver le chemin de la transition alimentaire du territoire. Un diagnostic agricole et alimentaire est également confié à un bureau d'étude afin d'élaborer des scénarios et des perspectives d'évolution du système alimentaire métropolitain. Cette étude s'accompagne de nombreux rendez-vous entre acteurs tout au long de l'année 2020 et fait finalement l'objet d'une présentation le 25 janvier 2021 dans le cadre des Assises de la Transition organisée de janvier à avril 2021 par la Métropole. Il s'agit pour la territoire d'organiser un grand moment de concertation citoyenne et de mobilisation des acteurs locaux afin de dresser un plan d'action pour le nouveau mandat qui s'ouvre durant les six prochaines années.

UNE ATTENTION PORTÉE À LA RESTAURATION COLLECTIVE

La cuisine centrale gérée par la société Sogeres fournit environ 14 000 repas par jour aux écoles publiques orléanaises. En 2018, les locaux se sont agrandis, avec notamment la création d'une légumerie tournée vers les circuits courts ou de proximité et le respect de la saisonnalité des produits. La Sogeres est associée avec la Chambre d'agriculture du Loiret et travaille avec le Pavillon des producteurs locaux, marché de demi-gros situé à la Chapelle-Saint-Mesmin. Ce sont ainsi près de 60% de produits issus de l'agriculture loirétaine qui sont transformés dans la cuisine centrale, le reste provenant d'un rayon de 150 kilomètres. L'objectif est de proposer plus de 2/3 de produits locaux dans les dix années à venir.

Une fiche synthétisant cette action est à retrouver dans la publication de France Urbaine "Les villes face aux défis de la précarité alimentaire" copilotée par RESOLIS.

PRÉSENTATION DES INITIATIVES

PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

La première phase du projet a consisté à repérer et identifier des initiatives alimentaires permettant d'apporter des réponses aux enjeux de transition alimentaire du territoire. En plus de puiser dans les réseaux existants et les connaissances individuelles des acteurs alimentaires locaux nous avons réalisé une série de recherches bibliographiques permettant d'élargir et de renforcer notre échantillon.

31 initiatives ont ainsi été repérées et contactées pour ce travail :

La Gabare	La Coopérette	Solembio
Oh terroir	Festival Alternatives Alimentaires	Les Cycloposteurs
La Ferme du 9ter	Ingré Ormes 2030	AMAP Terre en vie
L'Apacrete	L'Écobocal	Le Potager d'antan
Saveurs et talents	Le Relais orléanais	Le marché pirate
Table de troc	Défi foyer à alimentation positive	Les Mouvements zéro
Loire Nature Environnement	AMAP de Sandillon	Olivet en transition
Association orléanaise pour jardins ouvriers et familiaux	No Poubelle	Le Champ Renard
Le Champ Renard	Les Jardins du Cœur	OAZIS
O'compost	La PerCo	La Grainothèque d'Olivet
O'marcyclé	Les incroyables comestibles	

Une fois cette phase de repérage terminée, nous avons pris directement contact avec chacune des initiatives afin de pouvoir en savoir plus sur leur démarche et capitaliser leurs pratiques.

Finalement, **11 d'entre elles** ont constitué notre échantillon final :

NOM	LIEU
AMAP de Sandillon	Sandillon
Coopérette	Orléans
Ecobocal	Orléans
Festival Alternatives Alimentaires	Orléans-la-Source
Ingré Ormes 2030	Ingré
L'Apacrète	Ingré
La Gabare	Olivet
Les Cycloposteurs	Orléans
Les Jardins du Cœurs	Saint-Jean-de-Braye
Marché Pirate	Orléans
Olivet en transition	Olivet

Cet écart entre les répondants et l'échantillon de départ peut s'expliquer de plusieurs manières :

- Des initiatives ne nous ont jamais répondu malgré de nombreuses relances.
- Des initiatives ont déclaré se sentir assez éloignées de la thématique et ne pas être des acteurs de la transition alimentaire. C'est notamment le cas des initiatives autour du zéro déchet ou du gaspillage alimentaire.
- Des initiatives nous ont répondu ne pas avoir de temps à consacrer au projet car dans une période particulièrement mouvementée en raison de la crise sanitaire (fin d'année 2020) comme ce fut notamment le cas des entreprises et métiers agricoles.
- Des initiatives ont considéré être trop jeunes voire à peine formalisées pour pouvoir disposer de suffisamment de recul sur leur activité pour apporter des éléments pertinents.
- Des initiatives nous ont répondu avoir mis leur activité entre parenthèse à cause de la situation sanitaire.
- Des initiatives ne correspondaient finalement pas aux critères et aux objectifs du projet tutoré en raison de leur activité ou de leur situation géographique plus étendue que la métropole d'Orléans.

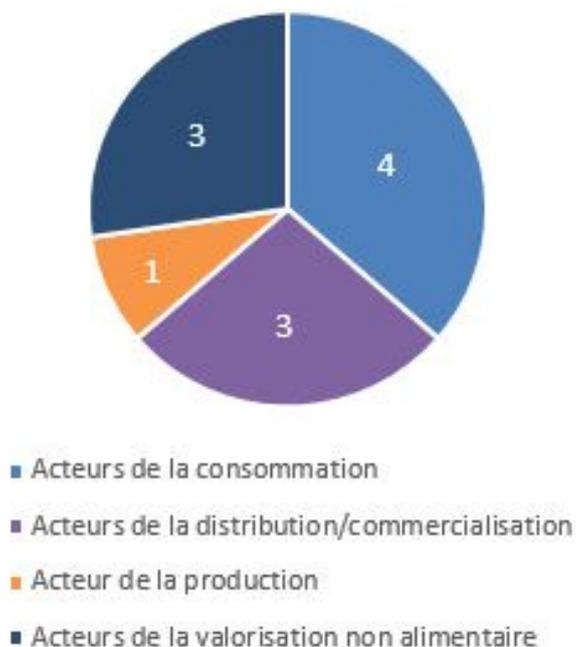
PRÉSENTATION DES INITIATIVES DANS LA MÉTROPOLE D'ORLÉANS

La question de l'agriculture et de l'alimentation durable est aujourd'hui au cœur des stratégies politiques définies au niveau des territoires. D'une part, les pouvoirs publics et les élus s'organisent pour mettre en place des initiatives dans les filières alimentaires et agricoles afin de mieux préserver l'environnement, soutenir l'économie locale et favoriser la création des liens de solidarité entre acteurs (producteurs et consommateurs) au sein de l'agglomération orléanaise à l'image du PTAA d'Orléans Métropole. D'autre part les acteurs de l'agglomération orléanaise (associations, citoyens, entreprises...) développent des initiatives alimentaires et agricoles sous formes de démarches collectives ou individuelles qui sont autant de réponses aux enjeux alimentaires du territoire. Malgré des acteurs alimentaires aussi divers que variés évoluant dans un écosystème complexe, ce sont ces initiatives "inspirantes" que nous avons voulu connaître pour comprendre leur manière de paver les chemins de la transition alimentaire.

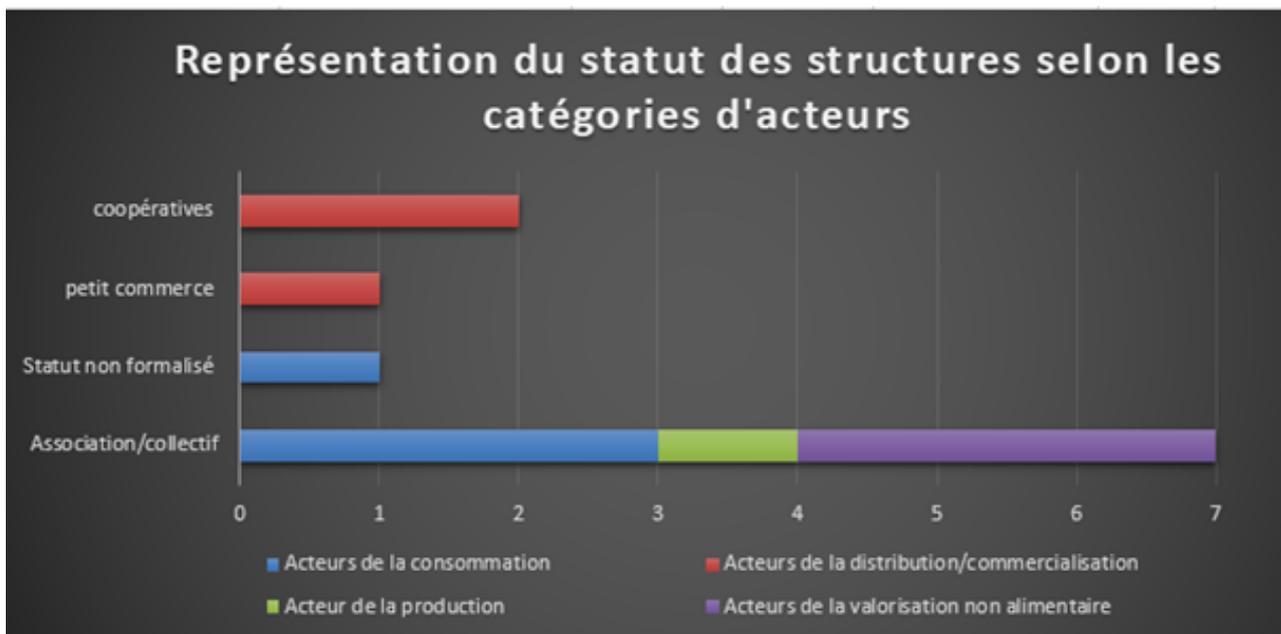
Pour comprendre ces initiatives locales qui s'opèrent à l'échelle de l'agglomération, nous avons interrogé ces acteurs et avons représenté leurs réponses sous forme de graphiques. Ces derniers permettent de comprendre non seulement la composition des l'échantillon ("*qui?*") et leurs types d'actions ("*quoi?*") dans les filières alimentaires et agricoles mais également d'interroger les objectifs ("*pourquoi?*") auxquels ils entendent répondre.

QUELS TYPES D'ACTEURS ?

Composition des acteurs de l'échantillon des 11 IARD observées à Orléans Métropole



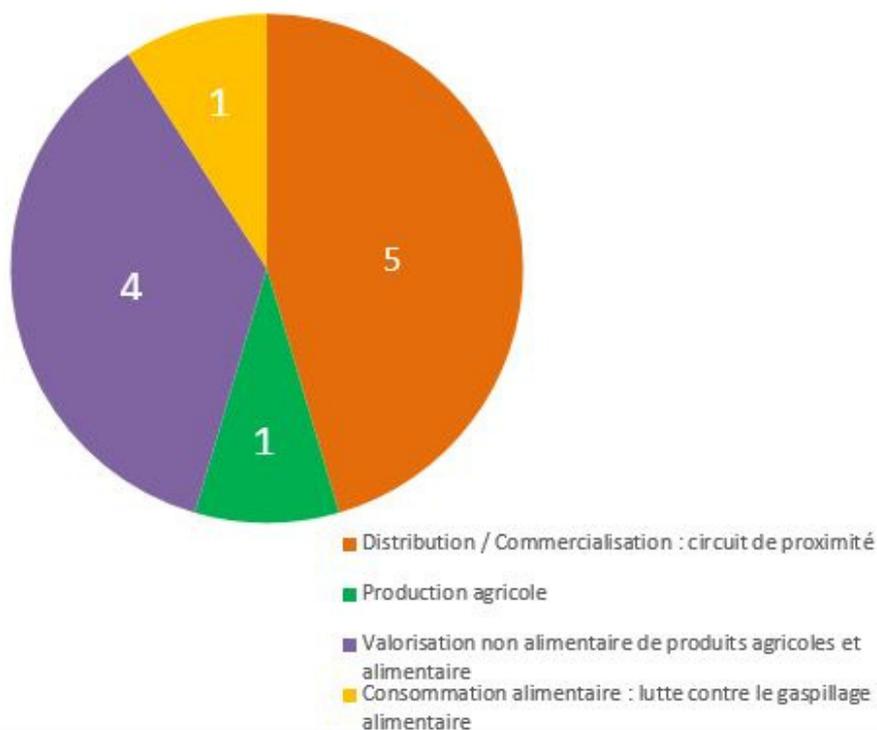
Comme nous pouvons l'observer, les acteurs de la consommation (*AMAP de Sandillon, Ingré Ormes 2030 Olivet en Transition et le Marché Pirate*) sont ici principalement représentés. Les acteurs de distribution/commercialisation (*Coopérette, Gabare et Ecobal*) arrivent cependant juste derrière tout comme ceux de la valorisation non-alimentaire (*Les Cycloposteurs, l'Apacrète et le Festival des Alternatives Alimentaires*). Si l'ampleur de notre échantillon ne nous permet pas tirer des conclusions généralistes, nous pouvons néanmoins souligner que ces résultats sont cohérents avec le contexte géographique et urbain dans lequel nous menons ce travail. En effet, les centres urbains concentrent souvent plus d'initiatives en lien avec les consommateurs (sensibilisation et achats) que d'activités agroalimentaires liés à la transformation ou à la production. A titre d'exemple, dans notre échantillon, seuls les *Jardins du Coeur* font partie des acteurs de la production.



Ce tableau nous permet d'affiner le graphique précédent en nous donnant des informations sur les types de structures représentés. Dès lors nous comptons 4 types différents (association, coopérative, commerce, collectifs...) avec une surreprésentation observable pour les associations et les collectifs citoyens. Cette situation peut s'expliquer par la facilité de création et la souplesse de gestion du modèle associatif; de plus il faut tenir compte du caractère souvent non-lucratif des acteurs de la consommation et de la valorisation non-alimentaire des aliments dont les actions sont surtout dédiées à la sensibilisation des citoyens aux enjeux alimentaires, à la promotion de bonnes pratiques ainsi qu'à des réflexions collectives pour des actions concertées. Ces statuts ne sont cependant pas toujours définitifs. Certaines structures commencent parfois leur activité en tant qu'association avant de se structurer en sociétés coopératives (SCOP/SCIC) ou en Groupements d'intérêt économique (GIE) en cas de développement de l'activité.

QUELS TYPES D'ACTIONS ?

Composition des types d'actions des 11 IARD observées à Orléans
Métropole



Au delà du statut des acteurs en présence et des domaines auxquels ils appartiennent, il est important d'étudier et de caractériser les actions mises en œuvre. Ainsi, cette infographie précise le graphique précédent car un acteur dit de la "consommation" peut également mettre en place des actions liées à la distribution ou à la commercialisation comme c'est le cas pour les AMAP ou le groupement d'achat d'Ingré Ormes 2030. Dès lors, ce graphique nous permet d'observer que les actions de commercialisation autour des circuits courts et de proximité représentent une majorité des initiatives capitalisées, suivies de près par les actions de valorisation non alimentaire de produits agricoles qui correspondent à la sensibilisation ou à la pédagogie du grand public ou d'un public cible autour de sujets spécifiques comme celui des déchets ou du gaspillage alimentaire.

Afin de compléter ces informations, il nous semblait pertinent de connaître le positionnement de ces différentes initiatives en fonction des différents maillons et des différents types de production qui composent l'écosystème alimentaire local. Pour ce faire, nous avons construit une **matrice filières/maillons** que nous vous présentons ci-dessous.

Place des IARD dans les différents maillons et filières agricoles et alimentaires - Métropole d'Orléans :

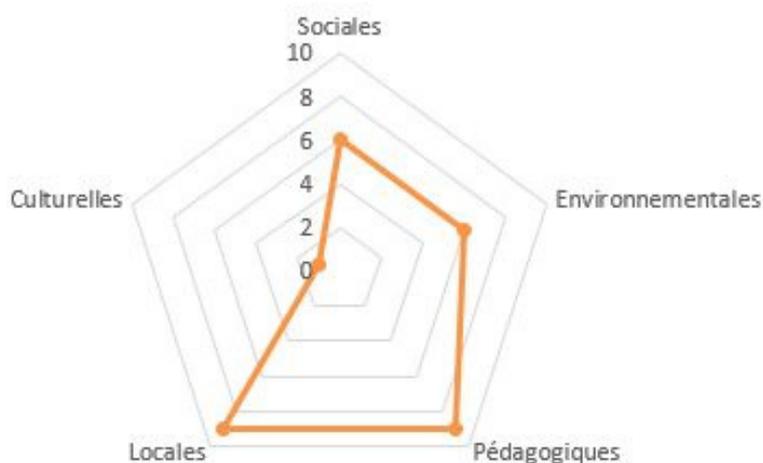
Filière/ maillons	Production	Distribution/ Circuit de proximité	Consommation alimentaire / solidaire - lutte gaspillage	Valorisation non alimentaire / pédagogique	Valorisation des déchets / économie circulaire
Maraîchage, légumes de plein champ	Les jardins du coeur	La Coopérette La Gabare L'Eco Bocal Ingré-Ormes 2030 AMAP de Sandillon	Marché pirate	L'apacrète F.A.A Olivet en transition	Cycloposteurs
Arboriculture		La Coopérette La Gabare L'Eco Bocal Ingré-Ormes 2030 AMAP de Sandillon	Marché pirate	L'apacrète F.A.A Olivet en transition	Cycloposteurs
Grandes cultures		La Coopérette La Gabare L'Eco Bocal Ingré-Ormes 2030 AMAP de Sandillon	Marché pirate	F.A.A	Cycloposteurs
Lait		La Coopérette La Gabare AMAP de Sandillon		F.A.A	
Viande		La Coopérette La Gabare AMAP de Sandillon		F.A.A	
Produits diversifiés		La Coopérette La Gabare Marché Pirate L'Eco Bocal Ingré-Ormes 2030 AMAP de Sandillon			Marché Pirate

En résumé, nous pouvons mentionner les informations suivantes :

- **Les initiatives liées à la distribution et aux circuits courts et de proximité sont largement majoritaires dans l'échantillon.**
- **Le volet production est quasi-absent** malgré les sollicitations auprès de certains agriculteurs métropolitains développant des actions inspirantes surtout tournées autour de leurs pratiques agricoles, de modalités de vente ou de liens tissés avec d'autres acteurs comme la restauration collective.
- **De rares initiatives tournées vers l'économie circulaire et le gaspillage alimentaire** alors même que certaines d'entre elles avaient été ciblées dans notre échantillon initial mais n'ont pas souhaité donner suite à nos sollicitations se considérant éloignées des thématiques alimentaires.

LES OBJECTIFS/PERFORMANCES POURSUIVIS PAR LES INITIATIVES

Types d'objectifs poursuivis pour 11 initiatives :



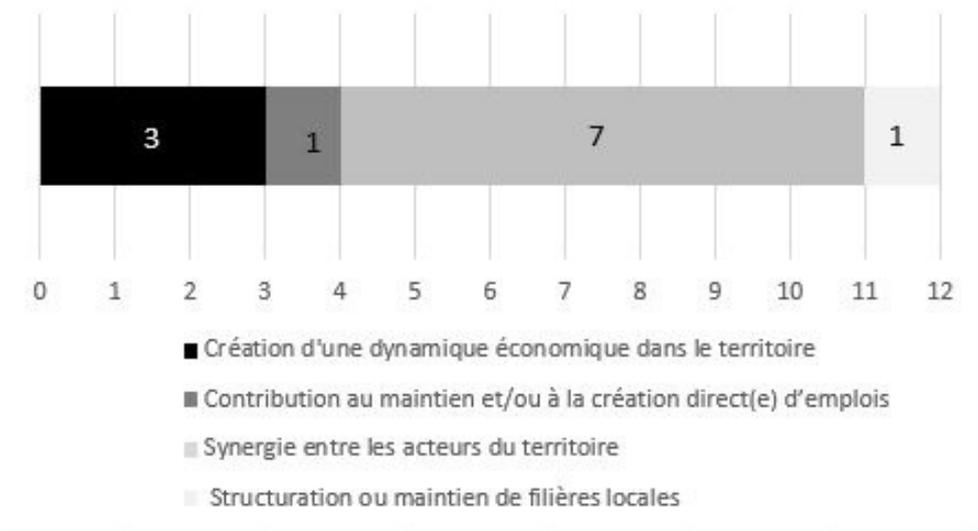
Le système alimentaire et ses acteurs produisent de nombreuses externalités négatives qui ne sont que très peu prises en compte et que nous ne retrouvons pas dans le prix final d'un produit. L'analyse des "performances" ou "objectifs" non-marchands des initiatives nous permet ainsi de comprendre comment ces dernières contribuent à créer des alternatives viables dans ces différents domaines. Dès lors, ce graphique illustre les six familles d'externalités couvertes par l'échantillon : la performance sociale (6 initiatives sur 11), environnementale (6 initiatives sur 11) pédagogique (9 initiatives sur 11), locale (9 initiatives sur 11) et culturelle (1 initiative sur 11).

Comme vous le remarquerez, ces chiffres sont différents des graphiques détaillés ci-dessous car une initiative peut répondre à 2 objectifs au sein d'une même famille d'externalité. Ainsi ces informations nous permettront d'en affiner l'analyse et de préciser la prévalence a priori des enjeux pédagogiques et de développement local.

L'enjeu principal du **développement local** est de **favoriser une synergie entre les acteurs du territoire**. Elle s'établit sous deux volets :

- La mise en place de partenariats entre distributeurs et producteurs locaux (AMAP de Sandillon, la Coopérette, la Gabare, Ingré-Ormes 2030).
- L'organisation d'événements qui fédèrent de nombreux acteurs du territoire (Olivet en transition, F.A.A), tels que le monde agricole, de la restauration, de l'éducation, en passant par le grand public.

Type de performances de développement local



Ces collaborations impulsent **une dynamique économique territoriale**. Un entrepreneuriat de nature sociale est particulièrement visible au sein de l'échantillon. Il encourage un modèle de développement local innovant et prometteur, dans le but de répondre aux enjeux de la transition alimentaire. Il s'appuie sur la valorisation des savoirs-faire ainsi que sur la qualité et la diversité des produits alimentaires du territoire. Par exemple, l'*AMAP de Sandillon* valorise le travail de petits producteurs locaux par la mise en place de "paniers de producteurs", composé de légumes, d'œufs, de fromage de chèvre, de miel, de viande porcine, etc. Elle crée un lien plus direct entre le producteur et le consommateur.

C'est ainsi qu'une forte volonté de sensibiliser et d'impliquer le grand public dans cette dynamique est à la fois porteuse de sens et complémentaire.

ZOOM SUR : Olivet en transition un collectif pour inscrire la ville et ses citoyens dans la transition.

Créée en 2016, l'association Olivet en transition fédère les particuliers, associations et entreprises de la commune d'Olivet (45) pour initier et encourager les actions locales s'intégrant dans un projet de transition écologique. Ouverte à tous, l'association œuvre sur plusieurs thématiques pour faire face et anticiper les conséquences du réchauffement climatique et de la raréfaction des ressources, et fait de l'alimentation un élément central de ses préoccupations.



Les objectifs de **pédagogie** visent avant tout à **sensibiliser des consommateurs à des pratiques responsables**. La diversité des actions menées par l'échantillon touche un large public, le guidant vers une responsabilité collective. La découverte des enjeux liés à l'alimentation, de modes de consommation responsables ou encore des pratiques agricoles alternatives se présente sous différentes formes :

- la participation à des conférences, ateliers et rencontres (*F.A.A, l'Apacrète, Olivet en transition, la Gabare, Ingré-Ormes 2030*),
- l'accès à de nouvelles manières de consommer (*AMAP de Sandillon, Ingré-Ormes 2030, la Gabare, la Coopérette*)
- la visibilité d'une gestion raisonnée des biodéchets (*Les Cycloposteurs*).

S'inscrit alors dans l'ADN du territoire, cette conjugaison entre producteurs, distributeurs, consommateurs et divers acteurs actifs dans la transition alimentaire.

Type de performances pédagogiques



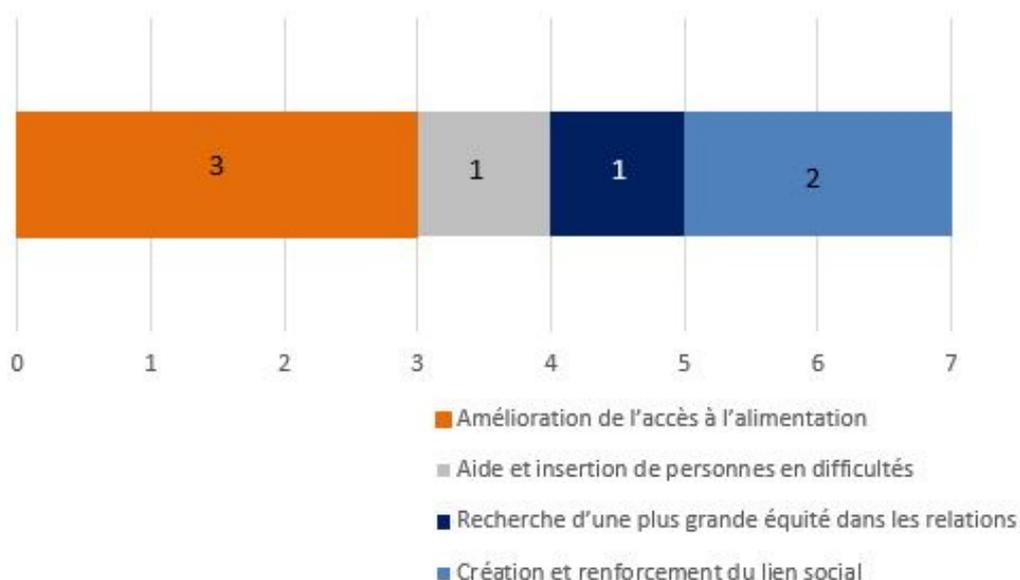
ZOOM SUR : Le Festival d'alternatives alimentaires (F.A.A)



Après plus de 5 ans d'existence, l'association FAA rassemble aujourd'hui une trentaine d'associations, citoyens, et organisations agissant pour promouvoir une alimentation de qualité, saine, accessible à tous, et produite à proximité du consommateur selon des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. En plus de constituer un collectif d'acteurs sur ces enjeux, le FAA organise également de nombreuses actions de sensibilisation à destination du grand public dont le Festival des Alternatives Alimentaires est le rendez-vous phare annuel.

La moitié des initiatives de l'échantillon (6 sur 11) répondent à des **enjeux sociaux**. La **création et le renforcement du lien social** se développe en particulier au sein des supermarchés et épiceries coopératives (*la Gabare, la Coopérette*). Des liens sociaux forts se tissent également dans des structures par l'appel au bénévolat, créant une réelle solidarité et des échanges entre les personnes engagées dans le projet. Tout aussi importante, **l'amélioration de l'accès à l'alimentation** est abordée par les acteurs de la distribution (*la Gabare, Ingré-Ormes 2030*) en promouvant une alimentation de proximité et de qualité. Quant au *Marché pirate*, il lutte contre la précarité alimentaire, en distribuant des produits invendus ou déclassés.

Type de performances sociales



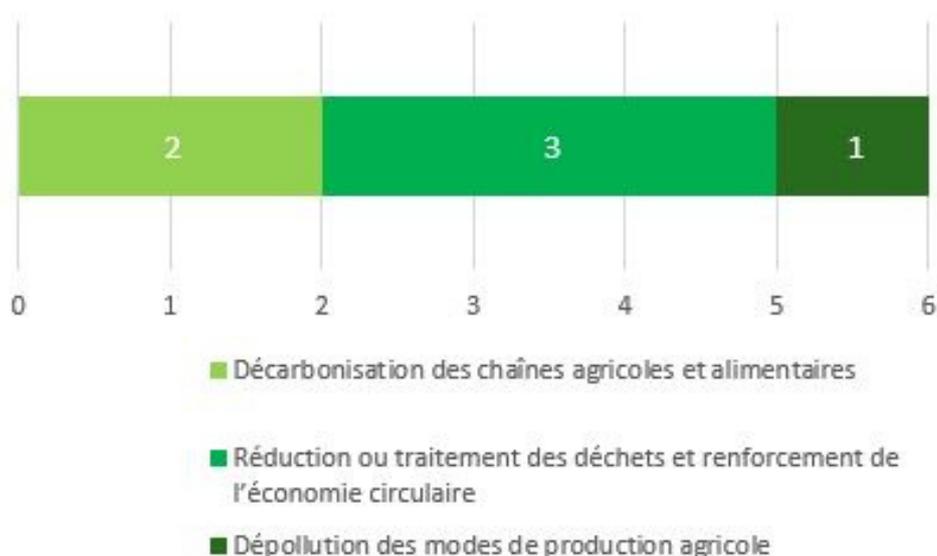
ZOOM SUR : La Coopérette, la première épicerie coopérative d'Orléans.

En 2016, La Coopérette s'installe dans la métropole orléanaise et devient ainsi la première épicerie coopérative. Fidèle à ses valeurs de localisme et de durabilité, sa gouvernance horizontale et partagée séduit aujourd'hui près de 150 personnes. Dès lors, la consommation ne se réduit pas à la nutrition et aborde les questions de lien social et de développement local.



Trois initiatives observées tentent de répondre à des **objectifs environnementaux**, en **réduisant ou en traitant les déchets**. Dans le premier cas, de façon très significative, le *Marché Pirate* récupère des produits encore consommables auprès des supermarchés et marchés dans l'objectif d'éviter le gaspillage alimentaire. L'*Éco Bocal*, quant à lui, propose aux clients de venir directement avec leurs contenants dans le but de diminuer la consommation d'emballages. Outre ces acteurs, les enjeux environnementaux font également partie de l'ADN d'associations comme Ingré-Ormes 2030 ou Olivet en transition. A travers la création de groupement d'achats favorisant des produits bio et locaux en circuits courts et de proximité, et appuyant les agriculteurs en cours de changement de pratiques, ces structures participent également à la **décarbonisation des chaînes agricoles et alimentaires**. En ce qui concerne la **dépollution des modes de production agricole**, l'Apacrète expérimente plusieurs techniques agroécologiques, notamment l'introduction d'alternatives aux intrants chimiques.

Type de performances environnementales



Cette même structure valorise le **patrimoine technique** grâce à l'organisation d'ateliers de découverte auprès des écoles et des personnes intéressées par le projet mais surtout par les échanges de bons procédés, de conseils entre les adhérents. Cette **performance culturelle** souligne l'importance du lien social pour préserver les savoirs-faire.

REGARDS CROISÉS : DES APPRÉHENSIONS DIFFÉRENCIÉES DE LA NOTION DE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le Laboratoire CEDETE de l'Université d'Orléans est engagé dans un projet de recherche régional de trois ans autour du gaspillage alimentaire. La thématique a ainsi fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ce travail.



La lutte contre le gaspillage alimentaire relève d'une actualité nationale et internationale certaine dont s'emparent de plus en plus de pouvoirs publics. Selon le Pacte national de lutte contre le gaspillage de 2017-2020, le gaspillage alimentaire peut se définir comme "*toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée ou dégradée*".

Difficile aujourd'hui de parler de transition alimentaire sans évoquer la question de gaspillage. Ainsi, bien qu'elle ne constitue par toujours le cœur de leur activité, cette thématique est systématiquement prise en compte dans les initiatives de notre échantillon. Cette apparente homogénéité cache cependant des disparités de positionnement entre acteurs. Pour certaines d'entre elles, le gaspillage alimentaire fait l'objet d'une **prévention en amont** passant par la sensibilisation des acteurs et des citoyens afin de les inciter à limiter leur perte alimentaire. C'est notamment le cas de l'association *Ingré Ormes 2030* à travers son fonctionnement (privilégier le flux tendu et limiter les stocks) et les ateliers organisés à destination des consommateurs. Plus en amont encore, la thématique "zéro déchets" est souvent la plus abordée par les initiatives. Celle-ci dépasse le gaspillage alimentaire pour intégrer les questions de conditionnement et d'emballage à l'image des épiceries VRAC comme *l'Ecobocal* ou des lieux de distribution privilégiant des contenants réutilisables et non plastifiés comme *l'AMAP de Sandillon*.

Si l'adage "le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit" est partagé par tous les acteurs, certains d'entre eux se sont spécialisés dans la **valorisation en aval** du gaspillage alimentaire. Dès lors, le *Marché Pirate* récupère les aliments encore comestibles mais jetés par divers commerces alimentaires pour les redistribuer alors que *Les Cycloposteurs* collectent les biodéchets et notamment les déchets alimentaires auprès des professionnels de la restauration afin de les transformer en compost.

Enfin les actions des Jardins du Coeur nous invitent à repenser les aspects sociaux du gaspillage alimentaire en questionnant l'**aide alimentaire** apportée aux plus démunis en leur dédiant une production locale dédiée plutôt que des invendus des supermarchés.

ANALYSE DES DYNAMIQUES LOCALES

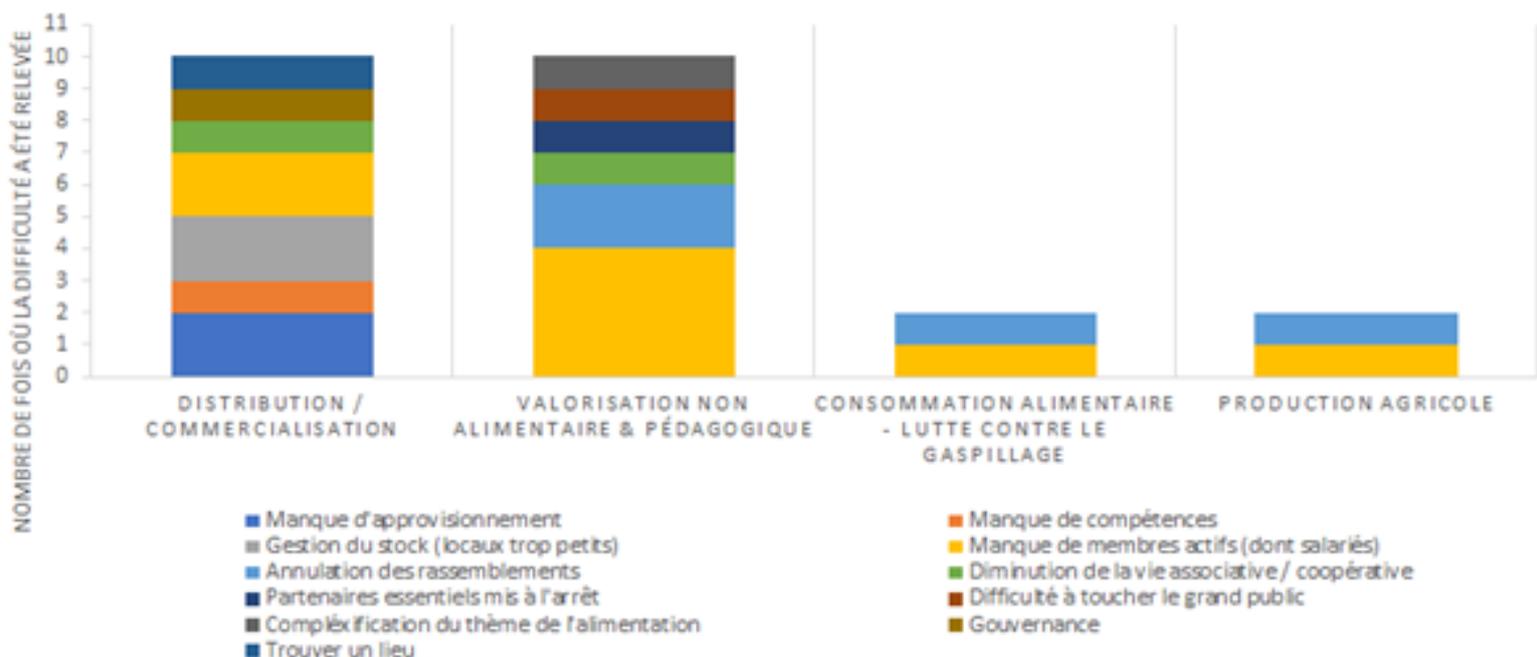
En réalisant nos entretiens entre septembre et décembre 2020, il nous paraissait essentiel d'étudier les impacts différenciés du covid-19 sur les initiatives étudiées (1). Entre accélération et ralentissement de leur activité pour s'adapter aux contraintes liées à la pandémie, celles-ci ont également fait valoir des pistes d'évolutions souhaitables et des besoins précis (2).

Enfin, l'analyse SWOT (3) nous permettra de synthétiser ces observations et de resituer les témoignages des initiatives dans un contexte d'opportunités et de menaces extérieures qui devront être prises en compte pour proposer des perspectives d'améliorations.

LES IMPACTS HÉTÉROGÈNES DU COVID-19 SUR LES DYNAMIQUES LOCALES : ENTRE DIFFICULTÉS ET OPPORTUNITÉS.

Dans un premier temps, le graphique suivant nous permet d'avoir une vision générale des difficultés rencontrées par les différentes structures :

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR TYPE D'ACTION



Puisqu'elles n'ont pas toutes connu un nombre de difficultés équivalent, la catégorisation permet de rendre compte du nombre d'apparition d'une difficulté et de mettre en évidence leur importance au sein du type d'action. L'axe des ordonnées illustre donc le nombre de fois où des difficultés ont été rencontrées au sein de chaque type d'action.

Dès lors, nous pouvons observer trois grandes tendances principales :

- Une première catégorie de difficultés concerne des **problématiques internes et souvent anciennes** liées au manque de membres actifs, de locaux adaptés, à la gouvernance ou alors à la gestion de stocks.
- **Une deuxième catégorie concerne des** difficultés nouvelles liées aux mesures sanitaires à l'image des annulations des rassemblements ou de partenaires mis à l'arrêt.
- Une **troisième catégorie** semble mettre en avant les effets d'opportunités créées par les mesures sanitaires et l'accélération des activités de certaines structures.

DES DIFFICULTÉS ANTÉRIEURES AU CONTEXTE SANITAIRE

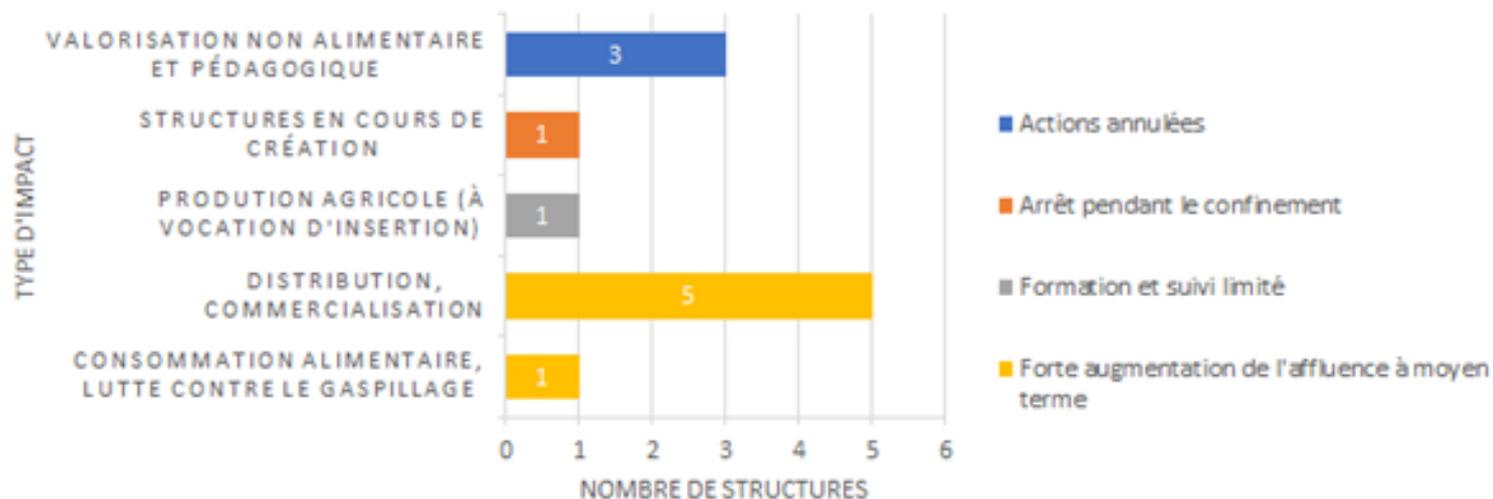
Parmi les structures interrogées, plusieurs ont fait part de difficultés antérieures au contexte sanitaire. Le *Festival des Alternatives Alimentaires* explique ainsi que **le thème de l'alimentation s'est complexifié** au fil des années car les questions de transition alimentaire se sont "conventionnalisées" et que le nombre de structures s'intéressant à ces sujets ne cesse d'augmenter. Ces conditions floutent les repères et invitent à repenser les discours et les positionnements pour toucher d'autres publics. Sans être considérée comme la seule explication, ceci peut limiter l'investissement de bénévoles.

Au *Marché pirate*, compte tenu de son caractère informel, c'est d'abord la recherche d'un lieu qui a été problématique. Aujourd'hui, c'est à un **dissensus sur le statut de la structure** auquel se confrontent les membres entre la formalisation d'un statut associatif permettant de tisser des partenariats, de communiquer officiellement et d'organiser des événements; de conserver le caractère non officiel de leur action, plus souple et plus militant. Par ailleurs, **le caractère chronophage des missions logistiques** est relevé comme une difficulté pour le fonctionnement de la structure. L'action demande une grande disponibilité pour aller chercher les produits lors des phases de glanage, ainsi que des moyens de locomotion dont ne disposent pas tous les bénévoles.

Pour la plupart des actions s'intégrant à la catégorie *valorisation non alimentaire et pédagogique*, c'est aussi **un manque de membres actifs qui est relevé**. Ainsi, du côté des producteurs, les *Jardins du coeur* font face à des difficultés de recrutement pour les jardins éloignés du centre de la métropole (Gien et Lorris): "*Les personnes éligibles aux contrat d'insertion rencontrant bien souvent des difficultés de mobilité*" (présidente des *Restos du coeur* du Loiret, entretien, Mars 2020). De même, *l'Apacrete* éprouve des difficultés à pallier au *turn-over* de ses adhérents afin d'entretenir le lieu et organiser des ateliers. Pour cela, l'association compte diversifier ses activités et les créneaux d'ateliers, et mieux communiquer, pour faire adhérer un maximum de monde à son projet et trouver de nouvelles disponibilités aux adhérents.

DES DIFFICULTÉS NOUVELLES, FACTEURS DE RALENTISSEMENT OU D'ARRÊT DES ACTIVITÉS.

DIFFICULTÉS LIÉES AUX MESURES SANITAIRES ET RENCONTRÉES AU SEIN DE CHAQUE TYPE D'ACTION



Ce graphique nous permet d'observer la diversité des difficultés rencontrées en fonction des types d'acteurs représentés. Bien que les initiatives aient souvent dû faire face à un "cocktail" d'obstacles, nous avons tenté de caractériser ces freins et de dresser des grandes tendances.

Si nous verrons dans la prochaine partie que le COVID19 a créé des effets d'opportunités pour les structures étudiées, mais a également renforcé des difficultés anciennes ou créé de nouvelles problématiques à dépasser. Ainsi, outre le manque de production locale pour faire face à la demande, les structures ont également dû faire face à la **saturation des capacités d'organisation interne des structures**. Si à l'Ecobocal, seule la gestion du stock dans un local trop petit a été soulevée comme frein, les structures fonctionnant essentiellement sur l'implication bénévole ont subi une pression sur leur organisation. Ainsi, du côté de la Gabare, l'impact des mesures sanitaires sur la vie coopérative (annulation de l'assemblée générale et de réunions hebdomadaires) a renforcé les difficultés d'organisation. Certaines de ses actions ont ainsi été suspendues notamment en ce qui concerne la recherche de nouveaux coopérateurs, pour se concentrer sur la gestion du point de vente et de la logistique.

Malgré ces ajustements, il a parfois été difficile de satisfaire toutes les demandes. La coopérative souligne ainsi son besoin d'augmenter le nombre de ses adhérents pour soutenir les changements de pratique. Après la fin du premier confinement, c'est grâce à une forte mobilisation de ses bénévoles que le Marché pirate a pu reprendre la distribution de ses produits.

Pour ces structures, l'augmentation du nombre de consommateurs et bénéficiaires doit être corrélé à une augmentation de membres actifs.

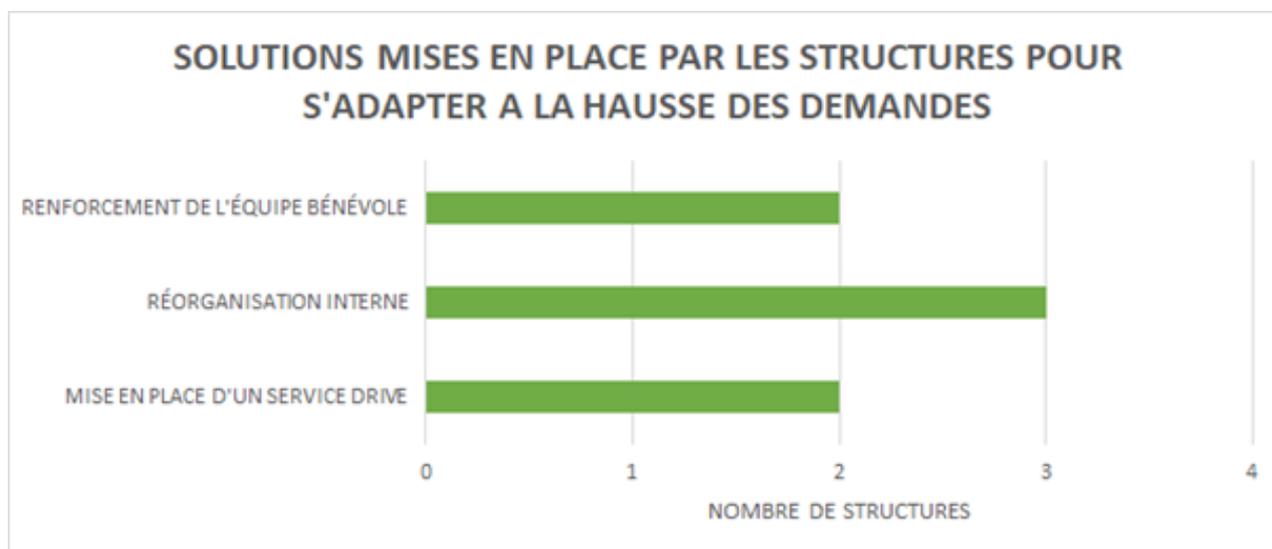
Ces structures ont vu leurs actions stoppées ou très ralenties par les mesures sanitaires. **Les plus touchées ont souvent été les plus récentes, en phase de prospection** au moment où les mesures sanitaires ont été mises en place. Ainsi, l'association *les Cycloposteurs* dont l'action est dépendante de partenaires du secteur de la restauration, a vu son action totalement stoppée en cette période. Citons aussi *O'Marcyclé*, association créée en 2020, et qui a dû repousser la mise en place de ses premières actions à cause de l'impact des mesures sanitaires sur les difficultés pour trouver un local. Parce que son action n'était de fait pas mise en place au moment où nous avons débuté nos travaux, l'association ne fut pas sélectionnée dans notre échantillon final. Idem pour l'association *O'Compost* créée pendant le 1er confinement.

Ce sont aussi **les interdictions de rassemblements qui ont parfois créé de réelles difficultés** pour les structures dont l'action est transversale ou qui agissent principalement dans la valorisation non alimentaire et pédagogique. Malgré la mise en place de mesures adaptées, le *Festival des Alternatives Alimentaires*, dont l'action se structure en événements ponctuels, a dû annuler sa journée la plus importante, engendrant un découragement de ses adhérents. L'association estime aujourd'hui être "**dans la survie**" (administrateur du *Festival des Alternatives Alimentaires*, entretien, mars 2020) et cherche à diversifier ses activités (interventions chez les agriculteurs) et augmenter le nombre d'événements à venir. D'autres structures ont suspendu certaines de leurs actions pour limiter les rassemblements. C'est le cas d'*Olivet en transition* qui a mis à l'arrêt ses ateliers et la distribution de sa production issue du poulailler et du potager. L'association a cependant continué de centraliser les commandes auprès des agriculteurs bio locaux en demandant à ses adhérents de récupérer leur commande directement auprès des producteurs pour éviter les intermédiaires.

DES EFFETS D'OPPORTUNITÉS LIÉES À LA PANDÉMIE

Les **structures se positionnant sur la vente et la distribution des produits de proximité et en circuits-court**, tels que les *AMAP*, *l'Ecobocal*, *la Gabare*, *la Coopérette*, *IngréOrmes 2030* et le *Marché pirate* ont connu une forte augmentation de leur affluence. Ainsi, *l'AMAP de Sandillon* vend aujourd'hui plus de 60 paniers par semaine, ce qui représente plus du double des ventes qu'elle réalisait avant le confinement. Pour le *Marché pirate*, cette hausse est aussi inhérente à la crise économique provoquée par les mesures sanitaires. La structure a vu le nombre de ses bénéficiaires augmenter de 50% après le premier confinement, puis doubler suite à la parution d'un article en août 2020 dans le magazine *Mag Centre*.

Cette augmentation de bénéficiaires a été **un moteur pour le développement** de certaines structures qui ont **créé de nouveaux services** pour s'adapter au flux. Le graphique ci-dessous illustre ainsi les adaptations qu'elles ont mises en place. Parmi elles, la *Coopérette* est celle dont le développement a été le plus affecté, puisqu'elle s'inscrit dans les deux catégories.



La *Coopérette* et l'*Ecobocal* ont ainsi **mis en place un service drive** qui a été très apprécié et continue d'être utilisé par les utilisateurs habituels même après le confinement. De même, la jeune association les *Cycloposteurs*, qui prévoyait déjà la mise en place d'un service de livraison, a commencé à y travailler plus tôt que prévu. Pour eux, cela n'a pas été imposé par la hausse des demandes mais par les restrictions qu'ont connues leurs partenaires, bars et restaurants.

La pression exercée par **la hausse de la demande en produits locaux et en circuits courts a nécessité une réorganisation interne** pour la *Coopérette*, la *Gabare*, et l'*AMAP de Sandillon*. En comparant avec un modèle entrepreneurial plus classique à l'image de l'*Ecobocal*, ces structures ont un fonctionnement qui repose en grande partie sur l'implication de bénévoles ou d'adhérents. La difficulté d'une vie associative stable et optimale, compte tenu du nombre parfois limité d'adhérents et du *turn-over* des membres, requiert une grande souplesse et une rapidité d'adaptation de leur organisation. Ces difficultés se sont par ailleurs accrues lorsqu'il a fallu répondre à une demande grandissante de produits locaux pendant le confinement. Si la *Coopérette* a rapidement mis en place un drive, l'*AMAP de Sandillon* a organisé un roulement permanent a été organisé pour récupérer les paniers, ce qui a permis de désengorger un parking trop petit pour accueillir tous les bénéficiaires.

Parfois en complément d'une réorganisation, et d'autres fois pour assurer un fonctionnement habituel ralenti par l'application des gestes barrières, il a fallu **renforcer les équipes bénévoles**. Le *Marché pirate* en est une bonne illustration puisque le fonctionnement autrefois en libre-service du marché a nécessité des personnes pour distribuer les denrées aux nombreux bénéficiaires et garantir les gestes barrières.

Si plusieurs enquêtes nationales et témoignages de consommateurs montrent que l'engouement de la population pour les circuits-courts et de proximité avait pour objectif d'apporter un soutien aux agriculteurs locaux, il s'avère que **cette hausse de demandes fut éphémère** pour certaines structures:

"L'augmentation liée au covid ne s'est pas totalement maintenue dans le temps. Beaucoup de personnes sont venues par opportunisme et ne sont plus revenues."
(présidente de la Gabare, entretien, Mars 2020).

De plus, certaines actions n'ont parfois pas été en mesure de répondre à toutes les demandes. *IngréOrmes 2030* insiste ainsi sur **l'incapacité actuelle du territoire à produire en quantité suffisante**. Limitant le nombre de ventes, l'association indique:

"De nombreux producteurs atteignent une saturation de leur capacité d'organisation et d'offre, notamment en maraîchage où ils sont déjà pour la plupart engagés auprès d'AMAP ou font de la vente directe."
(IngréOrmes 2030, entretien, Mars 2020)

Au sein de la filière agricole biologique, c'est ce même constat qui avait été relevé par *Bio-Centre* en 2019, hors période covid-19, insistant sur un rapport déséquilibré entre la demande et l'offre sur le marché Bio dans le Loiret, la demande se développant plus rapidement que l'offre. En outre, certaines des structures en circuit-court, comme *l'AMAP de Sandillon*, témoignent d'une évolution de la demande parmi leurs habitués qui tend vers une alimentation végétale. Des produits demandés tels que le quinoa ou des haricots ne sont pas produits en agriculture biologique à l'échelle du département.

DES PISTES D'ÉVOLUTION PLURIELLES

Les initiatives interrogées se sont également exprimées sur d'éventuelles évolutions souhaitables ou des perspectives d'améliorations envisagées. Nous avons ainsi pu en analyser les tendances et les faire figurer dans le graphique ci-contre.

NB : Une même structure peut élargir à plusieurs pistes d'évolution. Le total (15) est donc supérieur au nombre d'initiatives interrogées (11).

Piste d'évolution des initiatives



Une volonté de restructuration

La volonté de changer de statut s'est fait ressentir chez deux structures, pour la nouvelle association *Les Cycloposteurs* et pour *le Marché pirate*. *Les Cycloposteurs* ont la volonté de devenir une SCOP réunissant de multiples partenaires pour travailler, conjointement, sur la question des biodéchets notamment. Pour *le Marché pirate*, l'envie de devenir une association chez certains bénévoles se fait ressentir. Cela permettra alors à l'initiative de :

"mettre en place des partenariats, communiquer sur nos actions et organiser des événements."

(*Le Marché Pirate*, entretien, mars 2020)

A la recherche d'un local:

C'est notamment le cas de *l'Ecobocal* qui aimerait agrandir sa nouvelle boutique afin d'avoir une plus grande capacité de stockage et de livraison. De son côté *Ingré Ormes 2030* espère que le développement du groupement d'achat permettra l'obtention d'un local :

"Nous pourrions disposer d'un local pour développer une activité d'épicerie vrac bio, local et solidaire, assurant ainsi une disponibilité plus récurrente des produits."

(*Ingré Ormes 2030*, entretien, mars 2020)

Atteindre une certaine visibilité:

Plusieurs structures aimeraient avoir une certaine visibilité. Si *La Gabare* aimerait pouvoir se faire connaître auprès des entreprises et entreprises locales, *l'Ecobocal* est en quête de visibilité. Il espère ainsi mener des actions de sensibilisation et faire découvrir les produits bio aux consommateurs. La visibilité est aussi une question soulevée pour *La Coopérette* qui aimerait :

“Prendre contact avec la région pour utiliser leur portail numérique : "Local d'abord" Région Centre-Val de Loire, afin d'être cartographié sur leur site”
(*La Coopérette*, entretien, mars 2020)

Déployer de nouveaux liens et partenariats:

Le *Festival des Alternatives Alimentaires* (FAA) voudrait développer des partenariats, notamment départementaux et régionaux afin d'agir au sein du département et ainsi étendre son périmètre d'action. Le journal en ligne « Terrestre » et Inpact Centre peuvent permettre une diffusion des événements. Avec la crise sanitaire, *Les Cycloposteurs* n'ont pas pu développer les différents partenariats qu'ils voulaient mettre en place, notamment auprès des restaurateurs ce qui les amène à devoir reconsidérer leurs partenariats une fois que la crise leur permettra.

Trouver des membres, adhérents ou coopérateurs:

Avec 1 210 coopérateurs et environ 800 bénévoles, *La Gabare* estime que le nombre d'actifs n'est pas suffisant et estime qu'il en faudrait 1500 pour avoir un fonctionnement interne régulier et réparti équitablement. De son côté, *La Coopérette* cherche des adhérents qui puissent permettre à la structure d'ouvrir tous les jours. *L'Apacrète* et *Olivet en transition* souhaitent aussi convaincre de nouveaux adhérents afin d'avoir “un plus grand impact sur les pratiques de consommation sur la commune.” (*Olivet en transition*, entretien, novembre 2020).

Une volonté de communiquer sur l'alimentation:

Olivet en transition voudrait prendre part à une meilleure sensibilisation des habitants en organisant des événements de découverte, sur les activités que l'initiative met en place, un marché bio ou encore des conférences sur le développement de l'agriculture biologique. La situation sanitaire de l'année 2020 a également amené le FAA à repenser son calendrier et à étaler le nombre d'événements organisés afin de respecter les jauges. L'occasion leur est ainsi offerte de pouvoir diversifier les sujets traités et de s'adresser à d'autres publics moins sensibilisés aux thématiques alimentaires.

ANALYSE AFOM DES INITIATIVES ENQUÊTÉES AU SEIN DE LA METROPOLE D'ORLÉANS

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Adéquation avec les enjeux contemporains: valorisation des circuits courts; agriculture biologique; pratiques et techniques agricoles vertueuses; réduction ou traitement des déchets; pédagogie et sensibilisation des consommateurs-citoyens; lutte contre le gaspillage alimentaire.</p> <p>Facteurs sociaux: renforcement du lien social et importance du collectif pour la pérennité de l'action.</p> <p>Synergie et développement local: synergies avec d'autres acteurs locaux; renforcement de l'économie circulaire; contribution au maintien et/ou à la création d'emplois directs et non délocalisables.</p> <p>Gestion: transversalité dans les actions permettant la diversification des acteurs.</p> <p>Capacité d'adaptation des structures: mise en place des services drive, formations à distance, système de livraison rapide, e-commerce, etc.</p>	<p>Gouvernance: gestion souvent horizontale demandant du temps et des méthodes adaptées; prise de décision parfois ralentie.</p> <p>Ressources humaines et techniques: surcharge de travail en raison d'un volume d'activités trop important par rapport au nombre d'actifs; découragement de certains volontaires; complexification du thème de l'alimentation qui floute les repères des citoyens et inhibe leur capacité de mobilisation; manque de formation informatique au niveau des adhérents pour la maîtrise du e-commerce.</p> <p>Sensibilisation: difficultés à diversifier les publics visés et à les inciter à s'investir dans les différentes initiatives.</p> <p>Visibilité: manque de moyens et de savoir-faire communicationnels pour renforcer la visibilité des structures.</p>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Covid 19: hausse des demandes et développement de nouveaux modes d'organisation et de commercialisation.</p> <p>Intérêt croissant de l'alimentation dans le débat public: thématiques alimentaires de plus en plus en vogue et amenant les citoyens à s'y intéresser davantage, notamment en lien avec le réchauffement climatique.</p> <p>Renforcement des soutiens et des dispositifs institutionnels et financiers: multiplication des dispositifs d'appui pour les acteurs œuvrant sur des questions relatives aux transitions alimentaires.</p> <p>Demande : en augmentation en produits locaux et de qualité par des consommateurs-citoyens.</p> <p>Des acteurs émergents: de nombreuses initiatives voient le jour et revendiquent davantage un esprit de coopération que de concurrence avec les acteurs existants.</p>	<p>Covid 19: diminution du nombre d'actifs (difficultés de mobilité, de recrutement, etc.); frein à la distribution des produits locaux (circuits logistiques ralentis ou devant de réorganiser); l'arrêt ou le ralentissement de certaines activités limitant le fonctionnement et la visibilité des structures et leurs initiatives (ateliers, animations, etc.).</p> <p>Offre: pas assez de producteurs bio et locaux pour répondre à la demande; manque de certains produits bio sur le territoire.</p> <p>Communication et sensibilisation du public: risque d'appropriation et de "conventionnalisation" des discours militants par les acteurs dits conventionnels et besoins de trouver de nouveaux mots pour se définir et marquer sa différence afin de continuer à attirer le public.</p> <p>Besoin de locaux plus grands ou de locaux fixes pour certaines structures.</p>

RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES



Les différentes recommandations évoquées dans cette partie sont issues des enjeux précédemment identifiés. Elles ont pour objectif de structurer les échanges et débats en s'appuyant sur des mesures et outils locaux ou expérimentés sur d'autres territoires. Dans un souci de cohérence entre des recommandations énoncées à des échelles différentes, la partie est présentée en partant des enjeux repérés à l'échelle la plus grande (système alimentaire) pour finir sur une échelle plus petite (les structures).

Les liens en **gras** de la partie "outils ou acteurs inspirants" sont cliquables et permettent de renvoyer sur des exemples concrets.

A L'ECHELLE DU TERRITOIRE : ACCOMPAGNER ET FAVORISER LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES

La situation sanitaire le souligne, il est important d'anticiper les changements de pratiques pour saisir pleinement l'opportunité que cela offre pour les IARDS. Dans ce cadre, le tableau suivant propose quelques orientations:

Freins, difficultés ou besoins	Perspectives et améliorations	Outils ou acteurs inspirants
<p>Manque de production locale et / ou biologique et de diversification des productions (quinoa, haricots...).</p> <p>Cela est souligné par la hausse des demandes en circuits-courts et par une évolution des pratiques chez une partie des habitants, qui se tournent vers des produits végétaux et moins carnés.</p>	<p>Endiguer l'artificialisation des terres et favoriser la récupération de foncier : la SAU métropolitaine est largement insuffisante pour répondre aux besoins de la population. Plus qu'une limitation de l'artificialisation, il s'agit de récupérer des terres (notamment en faisant valoir le droit de préemption de la Métropole et de ses villes) pour installer des agriculteurs et recréer des espaces agricoles urbains et péri-urbains.</p>	<p>Différents échelons peuvent appuyer le <u>travail sur le foncier</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au niveau région on peut évoquer <u>l'AAP de la Région Sud</u> pour la "préservation et la mise en valeur du foncier- On peut également citer la <u>CC Coeur de Perche</u> et la création de son espace test agricole (PNR du Perche).- D'autres acteurs peuvent également apporter des réponses locales comme c'est le cas de l'association <u>Terre de liens</u> et de son recueil d'actions foncières à retrouver sur le site RECOLTES ainsi qu'un guide à destination des collectivités.

Diversifier les productions agricoles : dans un territoire marqué par les grandes cultures autour du blé, du maïs et de l'orge, il est important de réintroduire de nouvelles productions agricoles.

Outre de nouveaux débouchés, cette diversité peut également s'accompagner de pratiques environnementales plus durables.

Si les pratiques foncières et agricoles sont le fondement de l'alimentation, celles-ci doivent être réfléchies en articulation avec les autres acteurs des filières et de la chaîne alimentaire.

Au niveau départemental, de nombreux acteurs locaux comme l'ADEAR45, le GABOR ou les Chambres d'agriculture s'investissent sur les questions de diversification agricole.

Des exemples de diversification de fermes existent aujourd'hui comme celui de la **Ferme Colombos** dans le PNR des Boucles de la Seine Normande

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont l'occasion d'inscrire le foncier agricole dans une réflexion plus systémique à l'image de la restauration collective comme pour la régie agricole de **Vannes**.

Soutenir l'intérêt croissant des citoyens pour les produits locaux, durables et en circuits courts.

Au coeur des débats sociétaux, les thématiques alimentaires et agricoles intéressent de plus en plus de citoyens. Cet intérêt se concrétise en **changement de pratiques de consommation** en essayant de privilégier des produits locaux, durable et de saison. Ces impératifs peuvent être soutenus par les collectivités soit directement par des actions ciblées soit indirectement en appuyant les acteurs et les initiatives du territoire déjà à l'oeuvre.

Si plusieurs canaux de communication existent, ces derniers peuvent également être accompagnés d'actions précises ayant pour but de "monter l'exemple" à l'image des "**Défis à Foyer à alimentation positive**".

D'autres collectivités font le choix de développer des labels "locaux" à l'image des **PNR des Vosges du Nord** ou du **PNR du Perche**.

Favoriser les interactions entre acteurs et la création de circuits logistiques afin de développer l'offre de produits locaux.

Si de plus en plus d'acteurs alimentaires s'intéressent aux circuits courts et de proximité, ces derniers ont parfois du mal à émerger. Ceci peut être lié non seulement aux manques de connaissances et de perspectives de coopération avec les acteurs locaux mais également à problèmes logistiques précis.

Si des outils de commande existent à l'image des plateformes **Approlocal** ou Agrilocal développées par les Chambres d'Agriculture, celles-ci doivent être complétées par des solutions logistiques opérationnelles pour créer de l'interaction entre les acteurs des différents maillons de la chaîne alimentaire et proposer un maillage adapté à ces nouveaux circuits. Certaines initiatives sont déjà à l'œuvre dans la région CVL comme la plateforme **MilPerche, Cagette et Fourchette, Sur le Champ** et **Les Cycloposteurs** qui entendent se positionner comme un acteur de circuit court et de proximité pour la restauration commerciale.

A L'ÉCHELLE D'UN RÉSEAU DES IARDS : APPROFONDIR DES SYNERGIES ET RENFORCER LA VISIBILITÉ AUPRÈS DES CITOYENS ET DE LA COLLECTIVITÉ.

Freins, difficultés ou besoins	Perspectives et améliorations	Outils ou acteurs inspirants
<p>Favoriser la création de synergies et de partages d'expériences pour lever des freins et difficultés souvent similaires.</p>	<p>De nombreuses initiatives alimentaires sont déjà à l'œuvre dans la métropole d'Orléans et rencontrent parfois des difficultés similaires. En créant des espaces de rencontres et d'interconnaissances, ces dernières pourraient constituer des sources d'inspirations mutuelles.</p> <p>Mais cette proposition doit bien entendu tenir compte des réseaux déjà existants et des nombreuses sollicitations dont font déjà l'objet les porteurs de projet.</p> <p>En plus de la constitution d'un "noyau dur", cette montée en compétence pourrait également être élargie à d'autres acteurs de la Métropole n'ayant pas participé à ce premier état des lieux afin de développer une "pédagogie" de la transition par l'exemple.</p>	<p>Par les informations qu'il comporte sur l'état des lieux des initiatives alimentaires métropolitaines, ce travail peut constituer une première étape de mise en réseau de ces initiatives. Celui-ci pourra par ailleurs être élargi et actualisé par la suite.</p> <p>De son côté, le Mouvement associatif pourrait être un relai pertinent pour poursuivre cette démarche car lui-même engagé depuis le début de la stratégie alimentaire régionale sur la mise en réseau des acteurs associatifs pour l'amélioration de leurs pratiques.</p> <p>Au niveau urbain on peut citer les projets du PNR Livradois Forez et de l'Agrocité R-urban comme exemples de création de réseaux et de nouveaux espaces de coopération.</p>
<p>Valoriser les initiatives alimentaires auprès des pouvoirs publics et participer à l'orientation des politiques publiques métropolitaines</p>	<p>En se réunissant et en créant un réseau des initiatives alimentaires, ces dernières renforcent leur visibilité et leur poids afin de peser collectivement dans les orientations des politiques métropolitaines en cours à l'image des Chartes Agricoles, des Assises de la Transition et du PTAA.</p>	<p>Ce travail fera l'objet d'une cartographie des initiatives pouvant servir d'outil de communication ou de mise en réseau.</p> <p>Exemples des <u>mini-observatoires</u> dans le PNR Montagne de Reims</p>

	<p>Les pouvoirs publics peuvent faciliter la valorisation de ces initiatives non seulement en leur donnant une place dans l'élaboration de leurs politiques publiques mais également en les valorisant par différents outils de communication, en lien avec les questions de promotion touristique et de patrimoine alimentaire.</p>	<p>La rédaction d'une charte commune aux initiatives peut constituer une première étape de formalisation de cette démarche et de ses intentions.</p>
--	--	--

A L'ÉCHELLE DES STRUCTURES: ATTIRER ET PÉRENNISER DES MEMBRES ACTIFS, DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Freins, difficultés ou besoins	Perspectives et améliorations	Outils ou acteurs inspirants
<p>Pérenniser les membres actifs et développer leurs compétences (notamment informatique)</p>	<p>Les structures sont souvent confrontées au manque de membres actifs capables de s'investir sur un temps plus ou moins long non seulement dans leurs actions mais également dans leur vie interne. Ces difficultés peuvent être multifactorielles et provenir aussi bien du manque de visibilité de la structure que d'une mauvaise gestion interne impliquant une charge de travail trop lourde et favorisant un <i>turn-over</i> important.</p> <p>Pour certaines structures, cette question est liée à l'augmentation des activités pendant le confinement de la COVID19 afin de maintenir la dynamique et fidéliser des actions pouvant n'être initialement "qu'opportunistes".</p>	<p>Certains outils de gestion interne peuvent alléger les tâches des membres sur des volets administratifs ou comptables. C'est notamment le cas de La Coopérette qui a décidé d'utiliser le logiciel Odoo comme outil de gestion de commande en e-commerce.</p> <p>Les outils en opensource d'OpenFoodFrance, autour de la commande et de la logistique en circuit court, peuvent être des sources d'inspiration.</p>

**Gagner en visibilité
et attirer un
nouveau public
comme membre ou
bénéficiaire.**

Les structures recensées dans ce travail sont très dépendantes de la mobilisation de leurs membres ou de leurs adhérents.

Outre les outils de fonctionnement internes, la visibilité et l'identification par les citoyens permettent de renouveler les membres actifs et de diversifier les publics.

Mais les outils de communication sont souvent le point faible de ces structures. Entre des compétences limitées ou du temps à y consacrer restreint, celles-ci peinent à faire connaître leurs actions.

En plus des canaux de communication propres à chaque structure, d'autres outils peuvent être sollicités à l'image des plateformes ou observatoires existants, tel que celui de **RESOLIS** ou du **site PAT CVL** coordonnée par InPACT Centre ou d'autres collectifs dont font partie les structures

Les pouvoirs publics peuvent également augmenter la visibilité de ces acteurs soit par des campagnes ciblées soit en leur permettant de figurer dans leurs plateformes existantes à l'image de la **Plateforme régionale Local d'abord** ou de celle de **produits-frais-locaux en Centre-Val de Loire**. D'autres événements peuvent être propices à cette visibilité comme les événements organisés à l'image des Assises de la transition de la Métropole d'Orléans.

ANNEXE : TABLEAU DES INITIATIVES

<p>Les Jardins du cœur, un lieu d'insertion sociale pour approvisionner l'aide alimentaire en circuit court et local</p>	<p>Initiés par les Restos du Cœur, les Jardins du cœur du Loiret sont des chantiers d'insertion destinés à prendre en charge des chômeurs de longue durée et à les accompagner dans un parcours de retour à l'emploi. Depuis la création du premier jardin en 1997, ce sont aujourd'hui 3 jardins qui produisent 40 tonnes de fruits et légumes par une soixantaine de salariés en insertion professionnelle. La production est alors intégralement acheminées aux cuisines des Restos du cœur du Loiret pour y être transformés pour les distribuer.</p>
<p>Olivet en transition, un collectif pour inscrire la ville et ses citoyens dans une dynamique de transition</p>	<p>Créée en 2016, l'association Olivet en transition fédère les particuliers, associations et entreprises de la commune d'Olivet (45) pour initier et encourager les actions locales s'intégrant dans un projet de transition écologique. Ouverte à tous, l'association œuvre sur plusieurs thématiques pour faire face et anticiper les conséquences du réchauffement climatique et de la raréfaction des ressources, et fait de l'alimentation un élément central de ses préoccupations.</p>
<p>Un marché pirate contre le gaspillage alimentaire dans Orléans.</p>	<p>Depuis août 2019, le marché pirate entend limiter le gaspillage alimentaire dans la métropole orléanaise en récupérant des aliments invendus ou déclassés auprès de professionnels de l'alimentation pour les redistribuer hebdomadairement sur un lieu fixe de la ville. Comme son nom l'indique, n'étant pas encore constitué en association, les bénévoles préfèrent pour l'instant garder leur anonymat.</p>
<p>Le jardin expérimental et biologique de L'Apacrete</p>	<p>Depuis 2018, l'association L'Apacrete propose un jardin partagé biologique et expérimental de 400m² dont s'occupe une quinzaine d'adhérents aux portes d'Orléans. En plus de tester de nombreuses pratiques agroécologiques, plusieurs ateliers sont organisés tout au long de l'année afin de favoriser l'échange et le lien social tout en continuant à sensibiliser de nouvelles personnes aux enjeux de l'alimentation et de l'environnement.</p>
<p>L'AMAP de Sandillon, une des seules AMAP de la Métropole d'Orléans</p>	<p>Créée à l'origine autour des activités du potager de Sandillon, l'AMAP de Sandillon rassemble aujourd'hui pas moins de 90 adhérents et 15 producteurs. Elle est aujourd'hui une des seules AMAP de la métropole orléanaise et propose toutes les semaines des paniers bio, locaux et de saison.</p>
<p>Les Cycloposteurs, une logistique écologique et éthique pour les biodéchets</p>	<p>Animée par leur volonté de participer à une meilleure gestion des biodéchets dans la métropole orléanaise, la très récente association Les Cycloposteurs a vu le jour en juillet 2020. C'est à vélo que ces derniers entendent créer un circuit vertueux, travaillant à la fois sur la collecte de biodéchets chez les professionnels des métiers de bouche et sur la livraison de produits agricoles locaux.</p>

<p>L'alimentation au coeur du réchauffement climatique dans les actions de l'association Ingré-Ormes 2030</p>	<p>Depuis sa création en 2018, l'association Ingré-Ormes 2030 fait de la lutte contre le réchauffement climatique sa raison d'être et a pris 2030 comme date butoire d'actions significatives permettant de l'endiguer. Pour ce faire, de nombreuses actions sont implémentées à l'échelle locale comme l'organisation d'un groupement d'achat bimensuel favorisant l'achat de produits bio, locaux et en circuit court à pas moins de 170 personnes.</p>
<p>La Gabare, un supermarché coopératif orléanais en pleine expansion.</p>	<p>Situé au sud d'Orléans, la Gabare est un supermarché coopératif qui a ouvert ses portes le 11 septembre 2019. Une année après son ouverture, ce sont déjà pas moins de 1200 coopérateurs qui participent au fonctionnement de ce lieu de consommation "raisonnée" et de lien social.</p>
<p>La Coopérette, la première épicerie coopérative d'Orléans.</p>	<p>En 2016, La Coopérette s'installe dans la métropole orléanaise et devient ainsi la première épicerie coopérative. Fidèle à ses valeurs de localisme et de durabilité, sa gouvernance horizontale et partagée séduit aujourd'hui près de 150 personnes. Dès lors, la consommation ne se réduit pas à la nutrition et aborde les questions de lien social et de développement local.</p>
<p>L'Eco Bocal, une épicerie bio, locale et zéro déchets à Orléans</p>	<p>L'Eco Bocal est une épicerie en vrac créée en 2017 et proposant la vente de produits issus de l'agriculture biologique locale à Orléans dans le Loiret (45). Créée en 2016 par Xavier Mercier, son objectif est de diminuer les impacts et la responsabilité du système alimentaire local sur le réchauffement climatique. A ce titre, l'Eco bocal est aussi un lieu d'échange et de partage, et un maître mot coordonne son action : en finir avec les emballages !</p>
<p>Le Festival d'alternatives alimentaires (FAA) pour défendre les valeurs de l'agriculture paysanne</p>	<p>Après plus de 5ans d'existence, l'association FAA rassemble aujourd'hui une trentaine d'associations, citoyens, et organisations agissant pour promouvoir une alimentation de qualité, saine, accessible à tous, et produite à proximité du consommateur selon des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. En plus de constituer un collectif d'acteurs sur ces enjeux, le FAA organise également de nombreuses actions de sensibilisation à destination du grand public dont le Festival des Alternatives Alimentaires est le rendez-vous phare annuel.</p>

Les fiches complètes sont à retrouver sur l'observatoire RESOLIS à l'adresse suivante : <https://www.resolis.org/observatoire>



WWW.RESOLIS.ORG



WWW.UNIV-ORLEANS.FR

Avec l'utilisation de l'outil PARCEL du BASIC, Terre de liens et de la FNAB
et de l'outil CRATer des Greniers d'Abondance.

Avec le soutien financier de :

